

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou
Faculté des sciences économiques, commerciales, et des sciences de gestion
Département de sciences financière et comptabilité



Mémoire de Fin d'étude



*En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences financières
et comptabilité.*

Spécialité: Finances et banques

Thème :

*Financement Bancaire du cycle d'exploitation d'une
activité d'entreprise*
Cas ; BNA Larbaa Nath Irathen

Réalisé par

- *Mme. BRAKNI Fahima.*
- *Mme. BOUZID Aldjia.*

Encadré par :

Mme. REMIDI Djoumana

Membres du jury:

- *Présidente: Mme. Mme. AOUDIA Fairouz. MCB. UMMTO*
- *Examinatrice : Mme. LIMANI Ratiba. MAA. UMMTO*
- *Rapportrice: Mme. REMIDI Djoumana. MAA. UMMTO*

Promotion 2024

MERCIEMENTS

Nous tenons tout d'abord et avant tout à rendre grâce à Dieu de nous avoir donné le courage et la détermination ainsi que la patience pour pouvoir franchir toutes les épreuves afin d'arriver à ce stade.

On veut exprimer par ces quelques lignes de remerciements, notre gratitude envers tous ceux, qui par leur présence, leur soutien, leur disponibilité et leur conseils, nous ont permis de réaliser ce travail.

Nous tenons à remercier en premier notre promotrice. Madame Remidi Pour son aide, ses orientations, et ses conseils précieux.

Nous remercions également les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant de juger notre travail et de participer à notre soutenance.

Nous tenons aussi à remercier notre encadreur Madame Mouhone Merieme au sein de l'agence BNA LARBAA NATH IRATHEN, ainsi que tout le personnel de l'agence et de la direction.

Nos remerciements s'adresse aussi aux enseignants et à tout le personnel de la faculté des sciences économique, commerciales et sciences de gestion de TIZI OUZOU, et à toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

DEDICACES

Avec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie ce travail :

A l'étoile de mon ciel qui a su mettre la lumière dans mon univers, qui m'a toujours entourée d'amour, pour me soutenir et m'encourager durant toute ma vie et donner l'espoir de poursuivre ce chemin jusqu'au bout Ma mère que j'aime que dieu la protège.

A l'homme le plus généreux du monde, à celui qui a été toujours présent, qui m'a appris les valeurs de la vie, qui m'a soutenu en toutes circonstances et à celui qui m'a tout donné sans cesse, Honneur mon père.

A ma chers et adorable sœur Sabrina

Je le dédie ainsi a :

-Ma grand-mère, Chabha

Mes profond reconnaissance aussi, à mes amies (djidji,souad, marzouk, sabrina, sofia, ryma, yanis) et à tout la promotion spécialité finance et banque et tous les enseignants de la faculté des sciences financière de l'UMMTO, qui ont assuré notre formation durant le cursus universitaire et à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce travail.

Et ma binôme Aldjia pour son soutien moral sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet.

Fahima

DEDICACE

*Avec un cœur plein d'amour et de fierté je dédie ce travail :
A l'étoile de mon ciel qui a su mettre la lumière dans mon univers, qui
m'a toujours entourée d'amour, pour me soutenir et m'encourager
durant toute ma vie et donner l'espoir de poursuivre ce chemin
jusqu'au bout « Ma mère Chérie que j'aime » Que dieu la protège.*

*A l'homme le plus généreux du monde, à celui qui a été toujours
présent, qui m'a appris les valeurs de la vie, qui m'a soutenu en toutes
circonstances et à celui qui m'a tout donné sans cesse, Honneur mon
défunt père, mon père tuteur «mon père» que j'aime,*

*A le 2eme homme de ma vie, qui été toujours là pour moi, qui me
soutien de tous les moments de ma vie « mon frère Rayane que
J'aime » que dieu le protégé.*

*A ma sœur et ma chère ouiouiz, la copine à qui je compte toujours je
te remercier pour ton aide*

*Toute ma famille que j'aime beaucoup A mes amis (fifi, souad ,
ryma, sofia et yanis) A toutes les personnes qui ont été présentes pour
moi et m'ont soutenu durant mon Parcours A tous mes professeurs de
cette spécialité.*

*Et ma binôme fahima pour son soutien moral sa patience et sa
compréhension tout au long de ce projet.*

Aldjia

Liste des abréviations

➤ *Liste des abréviations*

ADM : avances sur délégation de marche.

CNNC : créances nées non constatées.

CNC : créances nées constatées.

TVA : taxe sur la valeur ajoutée.

FR : fond de roulement.

FBN : fond propres nets.

CAF : capacité d'autofinancement.

CR : compte de résultat.

BFR : besoin en fond de roulement.

VE : valeur d'exploitation

VD : valeur disponibilité.

DCT : dette a court terme.

AC : actif circulant.

TN : trésorerie nette.

FRN : fond de roulement net.

CNAS : caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés.

CASNOS : caisse nationale de sécurité des non-salariés.

CACOBATPH : caisse nationale des congés et du chômage intempérie des secteurs du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique.

EPGS : établissement public à gestion spécifique.

BTPH : travaux publics, bâtiment et hydraulique.

SPA : société par action.

SARL : société à responsabilité limitée.

NIF : numéro d'identification fiscale.

NIS : numéro d'identification statistique.

SCF : système comptable financier.

Liste des abréviations

TCR : tableau de compte de résultat.

BNA : banque nationale d'Algérie.

LNI : LarbaaNathIrathen.

DRE : direction régionales d'exploitation.

CA : chiffre d'affaire.

ETB/TCE : entreprise de travaux bâtiment tous corps d'état.

MC : marge commerciale.

VA : valeur ajoutée.

EBE : excédent brut d'exploitation.

D.M.F.E : Directions des mouvements financiers avec l'Etranger.

D.R.I.C.E : Directions des relations internationales et du commerce Externe.

D.O.D : Direction des opérations documentaires.

D.M.C : Direction marketing et communication.

D.I.P.M : Direction des instruments des paiements et de la monétique

D.E.R : Directions d'encadrement du réseau.

D.P.S : Direction de la production et de services.

D.T.A : Direction des technologies et de l'architecture.

D.D.E.P : Direction du développment étude et projet.

D.E.J.C : Direction des études juridiques et de contentieux.

D.S.E.R.C : Directions du suivi des engagements et du recouvrement des créances.

D.R.G : Direction des réalisations des garanties.

D.G.E : Direction des grandes entrepris.

D.P.M.E : Direction des petits moyens entrepris.

D.C.P.S : Direction des crédits particuliers et spécifiques.

D.M.F : Direction des marchés financiers.

D.C.G : Direction de contrôle de gestion.

D.O.M.P : Direction de l'organisation des méthodes et procédures.

Liste des abréviations

D.C : Direction crédit.

D.P.R.S : Direction du personnel et des relations sociales.

D.M.G : Direction de moyen généraux.

D.P.P : Direction de la préservation du patrimoine.

D.F : Direction de formation.

C.G.O.S : Direction de gestion des œuvres sociales.

Liste des tableaux et figures

➤ *Liste des tableaux :*

Tableau 1: présentation de bilan	27
Tableau 2: masse du bilan financier	28
Tableau 3: les ratio qui indiquent la situation dess FP.....	30
Tableau 4: le compte de résultat CR	31
Tableau 5: Tableau des mouvements d'affaires	68
Tableau 6: Bilan financier condensé 2019, 2020et 2021.....	72
Tableau 7: Les masses de l'actif immobilisé	73
Tableau 8: appréciation de l'actif circulant	74
Tableau 9: les masses des capitaux permanents	76
Tableau 10: Les masses du passif circulant	77
Tableau 11: Calcule du FR par le haut du bilan.....	78
Tableau 12: calcule du FRN par le bas du bilan	78
Tableau 13: calcule avec la 1ére du BFR pour les années 2019, 2020 et 2021	80
Tableau 14: Calcul avec la 2eme méthode du BFR pour les années 2020, 2021 et 2021.....	80
Tableau 15: Calcule de la trésorerie nette de 2019 à 2021	81
Tableau 16: Présentation des différents soldes de gestion de 2019 à septembre 2021.	83

Liste des tableaux et figures

➤ *Liste des figures*

Figure 1: Modelé d'une carte d'identification fiscale	38
Figure 2: Attestation de mise à jour (CNAS)	39
Figure 3: Attestation d'affiliation et mise à jour CSNOS.....	40
Figure 4: L'attestation de mise à jour CACOBATPH-	42
Figure 5: Extrait de rôle	43
Figure 6: Le registre de commerce.....	44
Figure 7: Plan de trésorerie	46
Figure 8: Facture proforma	47
Figure 9: Présentation de la banque centrale d'Alger	61
Figure 10: Présentation l'organisation de l'agence BNA N°578	64
Figure 11: Appréciation de l'actif immobilisé.....	74
Figure 12: Appréciation de l'actif circulant.....	75
Figure 13: Appréciation des capitaux permanents	76
Figure 14: Appréciation du passif circulant	77
Figure 15: Evaluation du FR de 2019 à 2021	79
Figure 16: Evolution du BFR de 2019 à 2021.....	80
Figure 17: Evolution de la TN de 2019 à 2021	82
Figure 18: Appréciation de la CAF de 2019 à 2021	86

➤ *Liste des Schémas*

Schéma N°01 : Les opérations de la banque	06
Schéma N°02 : les types de crédit d'exploitation.....	09

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
-----------------------------------	-----------

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire.

Section01 : présentations générales de la banque	04
Section02 : Les types de financement bancaire	09
Section 03 : critères d'octroi de crédit bancaire	20
Conclusion.....	23

Chapitre II : Différents financements de l'activité de l'entreprise

Introduction	24
Section 1 : les différents besoins de financement d'un crédit d'exploitation.....	25
Section 2 : Les conditions de demande du financement bancaire.....	34
Section 3 : Les risques de crédits et les garanties bancaires.....	48
Conclusion.....	58

Chapitre III : Etude de dossier de demande de crédit d'exploitation : Cas de la Banque Nationale d'Algérie, Agence «578 » LARBAA

Introduction :	59
Section 1 : La présentation de la structure d'accueil.....	60
Section 02 : Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation	65
Section 3 : Etude du cas d'un dossier de demande de crédit d'exploitation.....	72
Conclusion de chapitre 3.....	87

Conclusion général.....	88
--------------------------------	-----------

Bibliographie.

Introduction générale

Introduction générale

La banque dans la vie économique repose pour son fonctionnement sur la circulation des flux réels et de leur contrepartie à savoir des flux financiers. Les besoins de financements et l'offre de capitaux des différents agents économique se rencontrent sur des marchés, à savoir le marché monétaire et celui de crédit. C'est sur ces marchés qu'interviennent les banques qui ont pour rôle d'être des intermédiaires financiers.

En Algérie l'activité bancaire à l'instar des autres domaines économique a connu des difficultés et problèmes de fonctionnement dès l'indépendance. De ce fait, l'état est intervenu a fait du système bancaire un moyen de mise en place de sa politique économique et sociale dans le pays.

A partir des débuts des années 1990, le fonctionnement du secteur financier, s'est inscrit dans un autre paradigme dit de transition vers l'économie de marché.

En effet, plusieurs activités financières se lancées avec l'avènement de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit, modifiée par l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003.¹

Alors leurs activités se sont diversifiées et leur rôle renforcé. Ainsi, leur champ d'activité s'est considérablement élargi pour être de pair avec l'évolution et le développement économique. Depuis, les banques sont devenues des partenaires privilégiés des différents opérateurs économiques en particulier les entreprises et entretiennent des rapports de coopération très étroits avec les entreprises fondées principalement sur l'allocation de capitaux.

Les banques sont alors considérées comme des sociétés qui : récoltent des dépôts ; fournissent des services de paiement associés; rassemblent des informations de manière à faciliter le prêt des fonds collectés dans l'optique d'obtenir un rendement qui soit proportionnel au risque du prêt ; rassemblent et gèrent les données relatives aux emprunteurs potentiels ; évaluer les risques afin de garantir un rendement suffisant.

C'est à partir des fonds collectés, que les banques assurent le financement des besoins des agents ayant un manque des moyens financiers sous forme de crédit, ceci représente l'opération de base de l'activité bancaire. Ces crédits sont destinés, entre autre, au financement soit des opérations d'investissement ou d'exploitation à court terme ou bien même à très court terme sous forme de CBT

¹ Loi90-du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui constitue la clé de voute de la réforme du système

➤ *Choix et intérêt du sujet*

Dans ce présent travail de recherche, notre intérêt est porté sur les crédits d'exploitation, ces derniers sont destinés à combler les décalages de trésorerie qui se produisent durant le cycle d'exploitation et qui correspond à la période durant laquelle l'entreprise réalise la totalité de son activité de la phase de production jusqu'à la phase de commercialisation.

➤ *Problématique :*

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre problématique de recherche que nous formulons par la question principale suivante :

En quoi consiste le financement bancaire du cycle d'exploitation de l'entreprise?

➤ *Objectifs de recherche*

Notre objectif par cette question principale est de présenter l'activité d'octroi de crédits d'exploitation des banques, en général, et au niveau de cas pratique, en particulier, pour cela, nous soulevons les deux questions secondaires suivantes :

1. Quels sont les types de crédits d'exploitation octroyés aux entreprises ?
2. Quelles sont les conditions d'octroi de ces types de crédit ?

➤ *Hypothèses*

Afin de répondre à ces différentes questions, nous avons formulé deux hypothèses de travail, à savoir :

H1 : les crédits d'exploitation permettant aux entreprises de faire face à leurs difficultés d'exploitation,

H2 : l'analyse des équilibres financiers détermine la demande d'un crédit d'exploitation est accords ou refuse.

➤ *Méthodologie de recherche*

Pour réaliser ce travail de recherche nous avons adapté une méthodologie de recherche basée sur deux phases :

- Une recherche documentaire puis nous permet de définir tous les concepts liés à la banque et aux crédits bancaires.

Introduction générale

- Une étude approfondie sur les équilibres financiers pour éviter les risques pour la banque et les entreprises avoir leurs prêts avec de bonnes conditions

Dans cette première phase, nous nous sommes consultés des ouvrages disponibles à la bibliothèque de la FSECSG de l'UMMTO des mémoires de master ainsi des références du site web.

➤ *Structure de recherche*

Dans la deuxième phase, nous sommes basées sur l'étude du cas de banque agence N° « 578 ». Nous avons effectué une collecte de données sur la base des documents internes de la banque nationale agence N° « 578 ». Comme nous avons effectué des entretiens directs avec les responsables de la banque nationale agence N° « 578 ».

Cette recherche bibliographique et étude de cas nous a permis de restituer les résultats de ce travail de recherche suivant une structure composée de trois chapitres :

- **Le chapitre I** a porté sur l'aspect théorique du financement bancaire
- **Le chapitre II** est relatif à différents financements de l'activité bancaire
- **Le chapitre III** est consacré à l'étude du dossier de demande de crédit d'exploitation : cas de la Banque Nationale d'Algérie, Agence «578 » LARBAA.

Chapitre I :

Aspect théorique du financement bancaire

Introduction

La banque a un rôle décisif dans le circuit économique, elle est considérée comme le coordinateur entre les différents agents économiques, et participe à la satisfaction des divers besoins, en collectant des ressources, procédant à l'épargne en vue de les affecter sous forme de crédits. En effet, la banque a un rôle prédominant dans le développement de tout type d'entreprise qu'elles soient petites, moyennes ou de grandes entreprises. Ce rôle se situe, entre autres, et particulièrement dans, le financement de l'activité de l'entreprise en octroyant des crédits. C'est dans ce cadre que nous avons consacré ce premier chapitre pour comprendre le rôle de la banque comme acteur principal au financement de l'économie en Algérie.

A cet effet, nous allons présenter dans la première section, la définition, les objectifs et le rôle de la banque, c'est une présentation générale de la banque. Dans la deuxième section nous présentons les types de financement bancaire, et les critères d'octroi de crédits bancaires.

Section 1 : présentations générales de la banque.

Les banques ont un rôle spécifique dans le cycle économique, elles exercent un certain nombre de fonctions qui sont en évolution permanente ce qui rend les banques comme des acteurs principaux dans le développement économique qu'il faut régler afin de minimiser la prise de risques. La régulation bancaire consiste en la surveillance de la profession et des établissements bancaires afin de leur permettre d'assurer pleinement leur rôle dans l'économie. Dans ce qui suit nous présentons :

- La définition de la banque ;
- Les missions de la banque ;
- Le rôle et la fonction de la banque ;

1.1 Définition de la banque

- Plusieurs définitions ont été attribuées à la banque, ces définitions se situent à deux niveaux :
- Juridique ;
- Economique

1.1.1 Définition juridique

« Les banques sont des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principale les opérations décrites aux articles 110 à 113 de la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, les opérations de la banque comprennent la réception de

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

fonds du publique , les opérations de crédits ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyennes de paiement et la gestion de ceux-ci » ²

Cette définition définit les qualités de profession mais elle reste très juridique et se limite à l'énumération des opérations qui caractérisent le statut d'une banque.

1.1.2 Définition économique

Selon le dictionnaire économique, la banque est définie comme « une institution financière qui collecte des ressources monétaires, d'épargne et qui participe au financement de l'économie par l'acquisition de titre ». ³

Les économistes définissant la banque ont tendance à mettre l'accent sur sa fonction économique. Dans ce sens, la banque est définie comme : l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

- En interposant son bilan entre les offreurs et demandeurs de capitaux « l'intermédiation de bilan » ;
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché, c'est la « désintermédiation ». ⁴

La banque a un caractère spécifique qui est son appartenance à un secteur réglementé et qui se situe au centre de l'activité économique. La banque est à la fois un secteur, une entreprise, une profession.

1.2 Le rôle et la fonction de la banque ⁵

Sous la pression de la concurrence, la banque connaît une évolution permanente au cours de ces dernières années. Le rôle des banques est principalement à la collecte des dépôts et à l'accord de crédits. Leur succès dépend naturellement de leur capacité à identifier les besoins des agents économiques et à y répondre de façon efficiente à un prix compétitif ⁶. De manière générale, la banque assure trois fonctions principales :

- La collecte des dépôts ;
- La distribution de crédits.

²Chabha et S.pariani « système financiers mutations financières et bancaires et crises », édition El-Amel, 2010, p93.

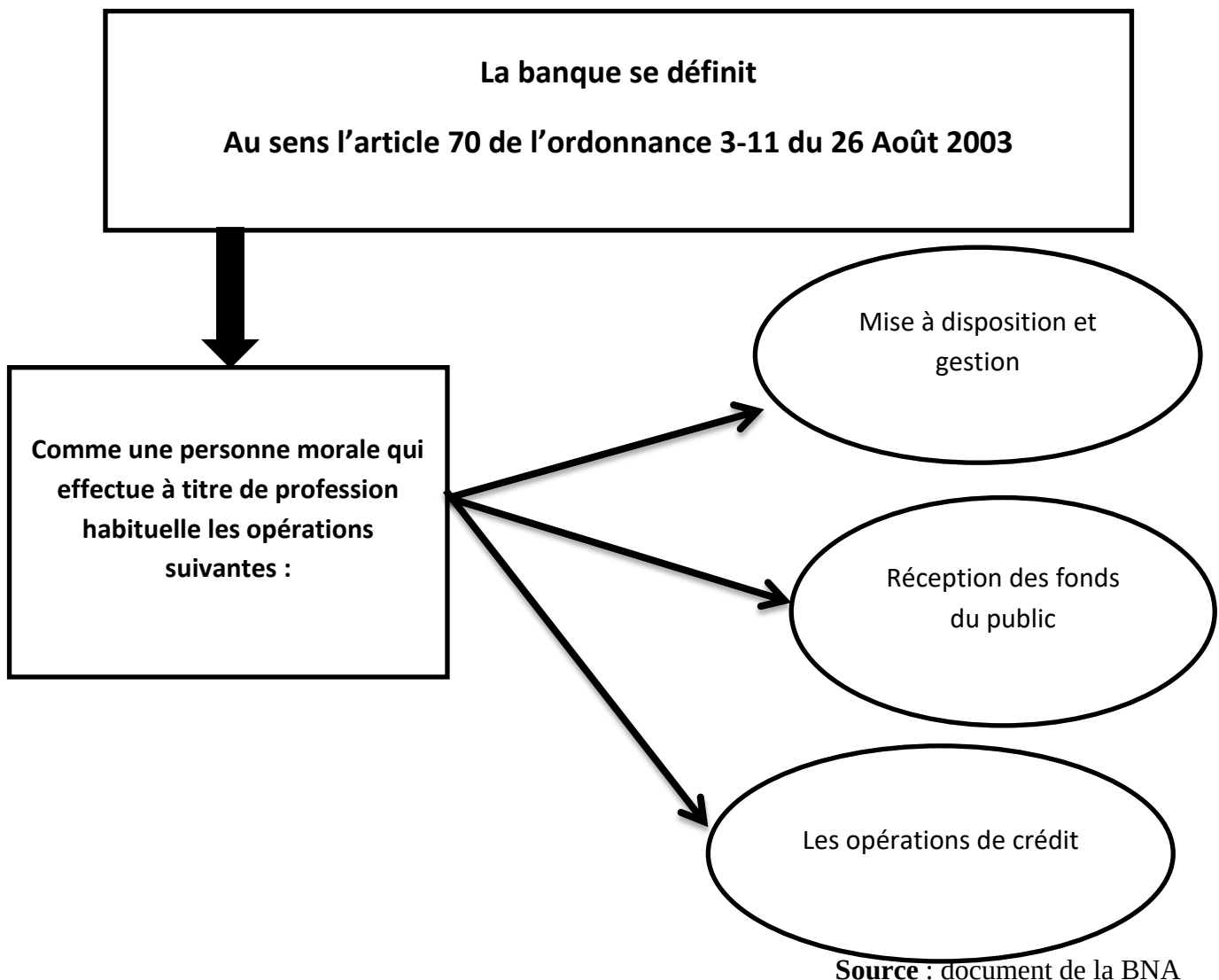
³Jean.Pierre Patat, « monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris, 1993, P33.

⁴P-Garsnault et S-Priani, « la banque, fonctionnement et stratégie », édition economica 1995, p28.

⁵Grasuault.Pet Priani.S « la banque ; fonctionnement et stratégie ; édition Economique, paris, 1997,P22

⁶<https://www.google.com/search?q=role+de+la+banque>

Schéma N°01 : Les opérations de la banque



1.2.1 La collecte des dépôts

Collecter des avoirs liquides au quasi liquides des agents économique est une fonction essentielle des banques. Ces ressources peuvent avoir à la fois une double nature et origine. Les banques permettent ainsi aux agents économiques de déposer leurs fonds sur des comptes. Les ressources prévenant de la clientèle s'effectuent sous différents formes :

- Les ressources à vue ;
- Les ressources à terme.

1.2.1.1 Les ressources à vue

Un dépôt est réputé à vue lorsque son propriétaire dispose à tout moment de la somme correspondante. La restitution de celles-ci peut avoir lieu à tout moment sur simple demande

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

déposant sans préavis et pénalité. Ces dépôts ne sont pas rémunérés par les banques ce qui fait que c'est une ressource gratuite pour les banques.⁷

1.2.1.2 Les ressources à terme

Les dépôts à terme désignent les différents placements bloqués sur une certaine période selon un taux d'intérêt connu à l'avance. Pour ces dépôts, l'intérêt versé par la banque varie en fonction de la durée de placement des fonds.

Les déposants ont la possibilité de solliciter un remboursement anticipé. Si ce dernier est sollicité dans une période inférieure à trois mois, le déposant risque de ne pas recevoir de rémunération.

1.2.2 La distribution de crédit

Les fonds recueillis par la banque au pré de ses clients déposants sous forme de dépôt à vue et à terme constituent des ressources importantes qui ne doivent pas rester immobilisées dans ses caisses, comme la loi bancaire lui permet de les utiliser en partie sous son entière responsabilité pour accorder des crédits aux agents économiques qui ont besoin de liquidité pour investir, produire et consommer.

1.2.3 La gestion des moyens de paiement

La banque propose des moyens efficaces afin que les clients puissent utiliser à tout moment l'argent qu'ils ont déposé, la gestion de ces moyens englobe les chèques, les cartes de crédit, les virements interbancaires, les distributeurs de crédit et les coffres forts.

En plus de fonctions habituelles, la banque assure d'autres opérations connexes qui se présentent comme suit :

- La gestion des opérations de change qui, historiquement fut une des premières missions assumées par l'Etat.
- La gestion de à vue des transactions économiques de sorte à les rendre plus rapides et plus sûres. Cette gestion se fait en mettant en place des moyens de paiement ;
- La garde de valeurs (or, titres), pour le compte du tiers. A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que les premières banques assurèrent la garde de valeur contre la remise d'un certificat de dépôt qui ne tarde pas à circuler comme un moyen de paiement.

⁷ Bruno Moschetti et Jean Roussillon, « la banque et ses fonctions », édition, Paris, 1988, p12.

1.3 Les missions de la banque⁸

Les missions de la banque se résument, en général, aux différents points suivants :

- Exerce le monopole d'émission des billets de banque et de pièces de monnaie qui ont seul Cours légal et pouvoir libératoire sur le territoire national ;
- Veiller à la stabilité de la monnaie et à sa convertibilité. A ce titre, elle établit et publie les statistiques sur la monnaie et le crédit, arrête et met en œuvre les instruments de la politique monétaire et s'assure du bon fonctionnement du marché monétaire ;
- Assurer la supervision du système bancaire qui compte, outre les établissements de crédit, un certain nombre d'organismes assimilés exerçant des opérations de banque ;
- Assurer la fonction d'agent financier du trésor, son banquier et le conseiller financier du gouvernement ;
- Détenir et gérer les réserves publiques de change ;
- Veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de compensation interbancaire en vue d'assurer la crédibilité des moyens de paiement.

⁸Frederic Lobe, « financement banque et marchés du credit », 1^{er} édition, mai 1997, paris, P 8,9

Section 2 : les types de financement bancaire

Il existe plusieurs types de financements bancaires. En nous rapportant au financement de l'activité de l'entreprise on trouve :- le financement à long terme, destiné au financement des opérations d'investissement

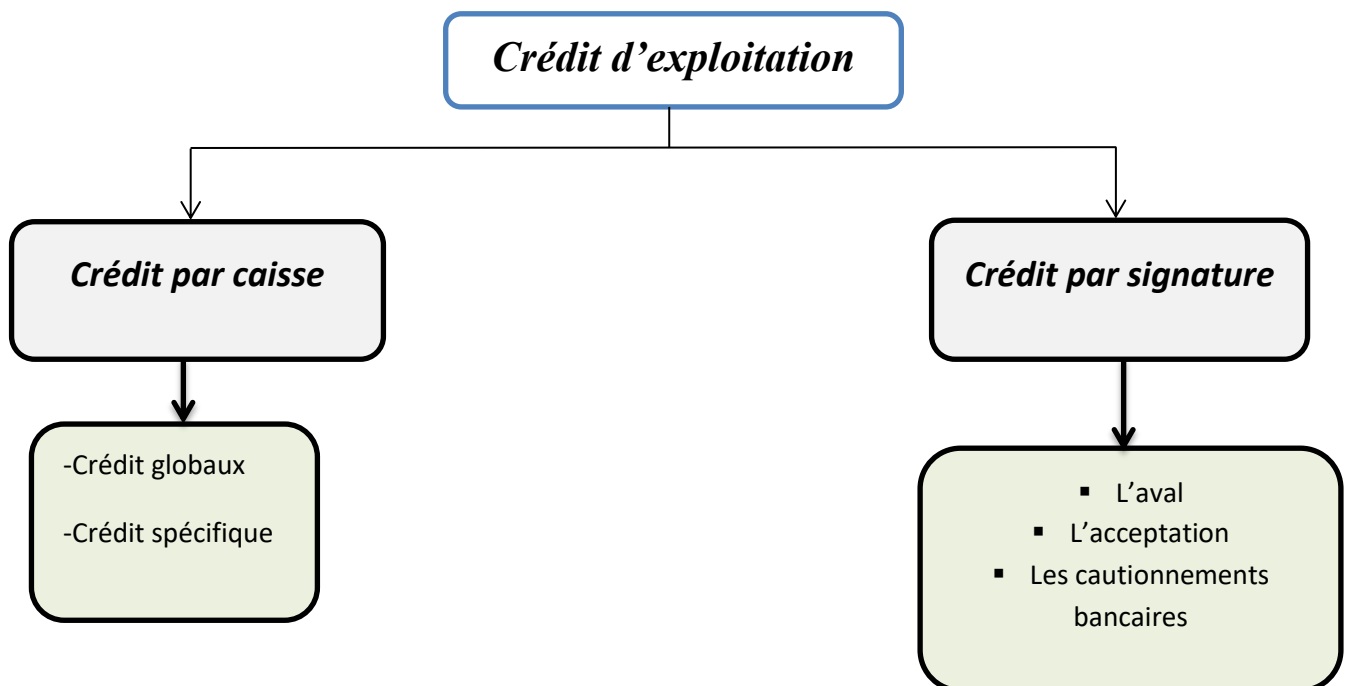
- le financement à court terme destiné au financement des opérations c'est-à-dire le BFR ;
- le financement immédiat destiné aux financements des besoins immédiats de trésorerie. Dans notre travail, nous intéressons au financement de l'exploitation a pour objet la satisfaction des besoins d'approvisionnement, de transformation et de commercialisation qui découlent des activités de l'entreprise.

Il existe une variété de crédits de fonctionnement, chacun étant adossé au financement d'un actif ou d'un groupe d'actifs circulants.

On distingue :

- Les crédits par caisse;
- Les crédits par signature, qui consistent en un engagement écrit de la banque à payer en lieu et place de son client en cas de défaillance de ce dernier

Schéma N°02 : les types de crédit d'exploitation



Source : Elabore par nous même

1. les crédits par caisse

Les crédits par caisse se traduisent par un décaissement effectif et immédiat de fond. En trouve :

- Le financement global des actifs circulants ;
- Le financement des valeurs d'exploitation
- Le financement du poste clients.

1.1 Le financement global des actifs circulants

Le financement des actifs circulants porte sur le financement du bas du bilan. Il s'agit de financement une partie ou la totalité des besoins du fonds de roulement. Il s'agit soit des stocks, soit des clients ou de trésorerie. Dans ce qui suit, nous présentons :

- La facilité de caisse ;
- Le découvert ;
- Le crédit relais ;
- Le crédit de campagne ;
- Le crédit d'embouche ;
- L'avance sur facture ;
- L'avance sur créances nées à l'exploitation ;
- La mobilisation des crédits à court terme.

1.1.1 La facilité de caisse

« La facilité de caisse permet à une entreprise de pallier de courts décalages entre ses dépenses et recettes »⁹ Le caractère essentiel de la facilité de caisse est sa très courte durée (quelques jours par mois). Bien qu'elle puisse être accordé pour une année, la facilité de caisse se caractérise donc par des utilisations brèves et successives. Un compte assorti d'une facilité de caisse doit présenter des alternations des positions créditrices et des positions débitrices. Les positions débitrices doivent être inférieures à un mois.

Le banquier est très attentif à l'existence de ces fluctuations car il ne s'agit pas ici d'un crédit spécialisé dont le remboursement se fait par le décaissement de l'opération financée, comme c'est le cas pour l'escompte ou encore le financement de stocks, mais c'est une forme de financement des besoins immédiats.

⁹Bouyacoub Farouk, « L'entreprise et le financement bancaire », 2eme édition « Casbah Alger », 2003, p234)

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

Le montant maximum d'une facilité de caisse dépend du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise. En général, il représente 60 à 70% de ce chiffre d'affaires.¹⁰

1.1.2 Le découvert

« Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement. »¹¹ C'est le concours à court terme le plus sollicité et le plus utilisé. Le recours au découvert bancaire s'explique, généralement, par une insuffisance momentanée du fonds de roulement due à un gonflement d'actifs circulants et donc à une croissance du besoin en fonds de roulement. Le découvert peut être utilisé en permanence (compte fonctionnant en position débitrice continue) jusqu'à son échéance. La crainte pour le banquier est de devenir commanditaire de l'entreprise, autrement dit de ne pas être remboursé à l'échéance et voir alors son concours à court terme se transformer en un crédit à moyen ou long terme. Le découvert peut se matérialiser par des billets souscrits à l'ordre de la banque par le bénéficiaire du crédit. Dans ce cas, le découvert est dit « mobilisable ». Le montant du découvert est fonction du chiffre d'affaires avec un taux d'intérêt de 8.5%¹² réalisé par l'entreprise, de sa structure financière, de son activité et de la confiance du banquier en ses dirigeants.

1.1.3 Le crédit relais

Comme son nom l'indique, le crédit « relais » est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis.¹³

Cette rentrée peut provenir, par exemple, d'une augmentation, de capital ou encore d'une cession d'actifs.

1.1.4 Le crédit de campagne

« Le crédit de campagne est accordé dans le cas où sont saisonniers soit le cycle de fabrication, soit le cycle de vente de l'entreprise, soit les deux successivement ».¹⁴

C'est le crédit d'exploitation par excellence de l'agriculture mais il arrive que certaines activités industrielles ou commerciales, soumises elles aussi à un cycle saisonnier,

¹⁰ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, P234

¹¹ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire » 2ème édition « Casbah Alger » 2003, p234/235)

¹² donne par la BNA

¹³ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p235

¹⁴ BOUYACOUB Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p235

font également appel à cette forme de crédit. Le crédit de campagne permet à ces exploitations et entreprises de faire face aux dépenses de plantation, d'ensemencement, ou encore de fabrication et de stockage, en attendant la vente de leur produit. Le plan de financement de la campagne est un document essentiel qui permet au banquier de bien cerner le risque avant de se déterminer.

Le banquier analyse ce plan dans le cadre notamment d'une étude de marché qui lui permet de se faire une idée quant aux chances de réussite de la campagne et du remboursement du crédit.

A l'issue de la campagne, le crédit de campagne doit être totalement remboursé par les recettes réalisées.

1.1.5 Le crédit d'embouche

« Le crédit d'embouche est un crédit de campagne particulier. Il permet, à une exploitation d'élevage, d'acheter du bétail et de procéder à son engraissement pour sa revente. »¹⁵ Il se concrétise par la signature du billet à ordre souscrit par le bénéficiaire du crédit. Le billet peut être mobilisé sur le marché monétaire.

Le risque du crédit d'embouche est lié à la durée de l'opération, aux fluctuations des prix de la viande ainsi qu'aux possibilités de mortalité élevée du bétail ou autre, mortalité due aux maladies.

1.1.6 L'avance sur facture

« L'avance sur facture est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse, ». ¹⁶

Le montant de l'avance ne dépasse pas, généralement, 7.5% du montant de chaque facture.¹⁷

1.1.7 L'avance sur créances nées à l'exploitation

« L'avance sur créances nées à l'exploitation est un crédit par caisse consenti aux exportateurs contre présentation des documents d'exploitation, ». ¹⁸

¹⁵ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p236

¹⁶ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p236

¹⁷ Donne par la banque BNA

¹⁸ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p236

Le montant de cette avance ne dépasse pas, généralement, 80% du montant de l'expédition de la marchandise ou du bien.

1.1.8 La mobilisation des crédits à court terme

« Les crédits à court terme mobilisables sont des crédits qui font l'objet d'un accord préalable de la banque d'Algérie, et d'une souscription de billets à ordre, ». ¹⁹ Les billets représentatifs de ces crédits sont susceptibles d'être négociés ou pris en pension sur le marché monétaire.

1.2 Le financement des valeurs d'exploitation

Le financement des valeurs d'exploitation est lié au financement du poste de stocks, du troupeau à cet effet :

- L'avance sur marchandises le financement par crédit
- Le financement par escompte de warrant
- Le financement des marchés publics ;
- Le financement des marchés privés.

1.2.1 L'avance sur marchandises

« L'avance sur marchandises est un crédit par caisse qui finance un stock, financement garanti par des marchandises remises en gage au banquier, ». (BOUYACOUB Farouk, 2003, p237). Avec un taux d'intérêt de 7.5% (donné par la banque)

1.2.1.1 Le financement par crédit non mobilisable

De telles avances portent beaucoup plus souvent sur des matières premières, que sur des produits finis. Le banquier prévoit une marge entre le crédit consenti et la valeur du gage qui lui est remis. L'importance de la marge est fonction de la marchandise remise en gage et du secteur d'activité de l'entreprise.

1.2.1.2 Le financement par escompte de warrant

« Le warrant est un effet de commerce revêtu de la signature d'une personne qui dépose, en garantie de sa signature et dans des magasins généraux, des marchandises dont elle n'a pas l'utilisation immédiate, ». ²⁰

¹⁹BOUYACOUB Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p237

²⁰Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p237

1.2.2 Le financement des marchés publics

« Un marché public est un contrat passé entre un entrepreneur et une administration publique pour la fourniture de biens ou l'exécution de travaux, ». ²¹

L'administration ne règle la livraison et/ou la pose des fournitures, objet du marché, qu'après services rendus et constatés, et avec du retard.

Les tranches des travaux réalisées dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ne sont réglées qu'après constatation et avec beaucoup de retard, ce qui pose aux entreprises de gros problèmes de trésorerie.

Ces dernières font alors appel à leurs banques pour trouver les financements nécessaires.

Par ailleurs, Les entrepreneurs qui détiennent des « marchés nantissables », peuvent prétendre :

- à des crédits par signature (cautions marchés) ;
- à des crédits de préfinancement qui sont des financements qui sont consentis bien avant que les droits aux paiements ne soient nés, ces financements sont accordés sur la base des besoins de financement qui sont exprimés dans le plan de financement,
- à des avances sur délégation de marché, créances nées non constatées (ADM/CNNC) qui sont des mobilisations de créances relatives à des travaux réalisés par l'entreprise, mais non encore constatés par l'administration.
- à des avances sur délégation de marché, créances nées constatées (ADM/CNC) qui sont des mobilisations de créances relatives à des travaux effectués par l'administration. »

1.2.3 Le financement des marchés privés

« Un marché privé est un contrat passé entre un entrepreneur et une société du secteur privé ». ²²

Cependant, En fonction des conditions et du règlement prévus au marché, des problèmes de trésorerie peuvent également se poser aux entreprises contractantes.

Dans ce cas aussi, mais très rarement, le banquier peut être amené à leur consentir des cautions ou des crédits de préfinancement ou encore des avances sur délégation de marché

²¹Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2eme édition « Casbah Alger », 2003, p238

²²Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2eme édition « Casbah Alger », 2003, p240

avec tous les risques que cela comporte, car la délégation de droit commun est beaucoup moins sûre, sur le plan juridique, que la délégation de marché public.

1.3 Le financement du poste « clients »

Généralement, le financement du poste « clients » se fait par :

1.3.1 L'escompte commercial

« Une opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts et commissions) contre le transfert à son profit de la propriété de la créance et de ses accessoires, ».²³

L'escompte des effets de commerce présente des risques assez faibles, en raison notamment :

- de la solidarité de tous les signataires (tireur, tiré, endosseurs) à la condition de dresser un « protêt » en cas de non-paiement ;
- de la possibilité de recueillir sur l'effet lui-même certaines garanties (avals) ;
- de l'obligation de payer le porteur de l'effet, sans que le tiré puisse opposer d'exceptions telles qu'une livraison non conforme à la commande, la compensation avec d'autres créances, etc... c'est ce que l'on désigne par « la règle de l'irrévocabilité des exceptions » ;
- du fait que le porteur de l'effet est propriétaire de la créance sur le tiré, même si le tireur a fait faillite ;
- du lien entre l'effet de commerce et une opération commerciale déterminée dont le dénouement permettra de rembourser le porteur de l'effet, c'est-à-dire le banquier.

L'escompte commercial est donc un crédit « plus personnalisé », en ce sens qu'il s'appuie sur l'appréciation du banquier de la propre valeur de l'emprunteur et sur la confiance qu'il a en lui.

2. Les crédits par signature²⁴

Ce type de crédit permet, en général, au client d'obtenir une aide de trésorerie :

- En lui faisant bénéficier d'un différé de paiement ;
- En lui évitant de geler une partie de ses fonds pendant une longue durée.

²³ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p241

²⁴ Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2ème édition « Casbah Alger », 2003, p143

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

L'engagement donné, matérialisé par la signature de la banque sur un acte (caution) ou un effet de commerce (aval) n'implique en principe aucun décaissement de la banque. Mais, cette absence de décaissement immédiat n'est pas pour minimiser le risque encouru par le banquier.

En effet, à l'échéance de l'engagement donné par le banquier, celui-ci peut se trouver dans l'obligation d'étudier le risque car, au contraire, le banquier peut se trouver dans l'obligation de déboursier des fonds en cas de défaillance de son client.

L'étude du risque doit, au contraire, être menée avec une plus grande rigueur. En effet, la durée de l'engagement de la banque est souvent étendue. La situation financière du client jugée satisfaisante au moment de la décision de crédit peut, avec le temps, se détériorer dans ce cas, et face aux difficultés rencontrées par son client, la banque est alors tenue d'exécuter à sa place.

Par ailleurs, dans de nombreux cas comme celui des marchés publics, le risque n'est pas seulement d'ordre financier. Un risque lié aux capacités techniques de son client peut être encouru par la banque, ceci fait qu'il est nécessaire d'apprécier les capacités professionnelles de son client.

Bien entendu, en cas de défaillance du client, la banque se retrouve subrogée dans les droits du créancier qu'elle a désintéressé. Pour conserver les garanties spéciales attachées à la créance et éviter l'effet novatoire du compte interne spécial ouvert au nom du client.

L'étude de risque faite par le banquier devrait lui éviter, si a été particulièrement approfondie, de se retrouver face à une telle situation préjudiciable. Cependant, même si la banque est subrogée dans les droits de privilèges du trésor ou des douanes (à la condition d'exiger une quittance subrogative), elle n'a aucune certitude de recouvrer sa créance. A cet effet, deux cas peuvent survenir :

- Dans le meilleur des cas, elle devra attendre que son client rétablisse sa situation financière pour être remboursée ;
- Dans le pire des cas, s'engager dans une procédure judiciaire longue et coûteuse au résultat incertain.

A titre de précaution, la banque peut limiter son engagement en exigeant de son client la constitution d'une provision de retenue de garantie à concurrence d'un certain pourcentage de l'opération.

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

Les crédits par signature portent sur divers objets, les plus nombreux sont ceux en rapport avec l'administration des douanes.

Ainsi les engagements par signature sont relatifs aux avals, aux acceptations ou aux cautions (en douane, fiscales).

2.1- L'aval :

C'est l'engagement conjoint et solidaire donné par une personne physique ou morale, sur un effet de commerce, de payer à l'échéance le montant dû par le débiteur principal si ce dernier s'avère défaillant. L'aval peut être donné par acte séparé sous réserve de décrire toutes les caractéristiques de l'effet auquel se rapporte la garantie.

2.2- L'acceptation :

C'est l'engagement donné par la banque de payer à l'échéance un effet tiré sur un de ses clients. Cette opération est fréquente à l'occasion des opérations de commerce extérieur, notamment dans le cadre de la réalisation de crédits documentaires contre acceptation.

2.3- les cautions en douane :

Les cautions en douane se résument généralement :

- Aux crédits d'enlèvements ;
- A la caution à l'entrepôt fictif ;
- A l'obligation cautionnée en faveur des douanes ;
- A l'admission temporaire ;
- A la soumission contentieuse ;
- A l'engagement d'accomplir une formalité ;
- A la lettre de garantie pour absence de connaissance.
- **Les crédits d'enlèvement :** Toute marchandise importée est soumise à l'acquittement préalable des droits et taxes pour que l'importateur puisse en disposer.

Toutefois, l'administration des douanes permet, avant la liquidation et l'acquittement des droits et taxes exigibles, l'enlèvement des marchandises contre la remise d'une garantie bancaire intitulée « caution à l'enlèvement »

- **La Caution à l'entrepôt fictif :** Cette opération consiste pour la banque à contresigner la soumission par laquelle l'importateur sollicite l'autorisation de bénéficier du crédit d'enlèvement.

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

Pour bénéficier de la suspension des droits, l'importateur doit fournir une caution à l'entrepôt fictif lorsque les marchandises seront entreposées dans ses propres magasins.

A cet effet, la banque s'engage solidairement avec l'importateur à assurer la conservation des marchandises, à ne pas les modifier, à les réexporter ou à payer les droits en cas de mise à la consommation. En cas de mise en jeu de la caution, la banque est tenue de payer les droits et amendes liés à ces marchandises.

- **L'obligation cautionnée en faveur des douanes :** Pour le paiement des droits de douane, l'administration des douanes peut accorder à l'importateur un délai de paiement des droits de 2 à 4 mois contre la remise d'une garantie bancaire « obligation cautionnée. »

Pour pouvoir bénéficier de cette facilité l'importateur doit remettre :

- Un engagement général de caution vis-à-vis des douanes, signé par la banque,
- Pour chaque opération, un effet (obligation cautionnée) souscrit par l'importateur à l'ordre des douanes et avalisé par la banque.
- **L'admission temporaire :** Dans le cas d'importations de marchandises ou de matériels destinés à être réexportés après transformation ou utilisation, l'importateur doit fournir une caution d'admission temporaire pour bénéficier de l'affranchissement des droits de douane.

En contresignant la soumission, la banque s'engage solidairement avec l'importateur à :

- Garantir la réexportation des produits,
- Supporter tous les droits et amendes en cas d'infraction au régime de l'admission temporaire.
- **La soumission contentieuse :** Pour tout litige l'opposant à l'administration des douanes, suite à une fausse déclaration par exemple,

L'importateur est soumis au paiement d'une amende ou fournir une caution bancaire à hauteur du montant à acquitter. La banque signe une soumission contentieuse par laquelle :

- Elle se porte garant de son client
- Elle se trouve engagée jusqu'à la liquidation totale du contentieux par l'obtention d'une mainlevée
- **L'engagement d'accomplir une formalité :** En cas d'absence d'un document ou de l'accomplissement d'une formalité nécessaire au dédouanement de la marchandise,

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

l'importateur peut fournir une soumission par laquelle la banque se porte garante de l'engagement de régularisation pris par l'importateur de régulariser sa situation vis-à-vis de l'administration.

- **La lettre de garantie pour absence de connaissance** : Permet à un importateur de retirer ses marchandises avant de disposer des originaux du connaissance maritime. Ce dernier est un document comportant le contrat de transport ??

2.4 – Les cautions fiscales :

Les cautions fiscales ont pour Object de différer le règlement des impôt dans le cas où l'entreprise n'a pas de ressources financières disponibles ou trouve généralement :

- Les obligations cautionnées ;
- La caution pour impôts contestés.
- **Les obligations cautionnées** : Théoriquement, sous réserve qu'elle accorde à sa clientèle des délais de paiement au moins d'un mois, une entreprise peut bénéficier auprès de l'administration fiscale d'un différé de règlement de la TVA contre la remise d'une obligation cautionnées (relatives à la TVA) est identique à celle des douanes.
- **La caution pour impôts contestés** : Tout redevable, contestant une imposition, peut surseoir son paiement contre la remise d'une caution pour imposition contestée. La banque se porte garante de son client à hauteur du montant en question dans l'attente d'une décision de justice ou de dégrèvement fournis par l'administration des impôts.

C'est un engagement qui est réservé aux clients de premier ordre compte tenu du risque élevé qu'il présente.

Section 3 : critères d'octroi de crédit bancaire

Diagnostiquer une entreprise, lors d'une étude de demande de crédit, constitue une étape importante au cours de laquelle la banque acquerra une vision complète de l'état de l'entreprise et des risques auxquels elle est exposée. Cette analyse n'est pas systématique. En effet si l'entreprise fait partie du portefeuille client de la banque, elle est dispensée de tout ce processus.

A ce titre, le crédit est un service bancaire rendu par la banque à l'entreprise. Il comporte un risque de non remboursement dit (crédit), dont la matérialisation grève le résultat des banques compromettant ainsi la continuité de leur activité.

Face à ce risque, toute la question pour la banque est de savoir lors du traitement de la demande du crédit si l'entreprise sollicitant le concours est en mesure de rembourser le capital à lui prêter, majoré des intérêts et suivant les termes prévus. Donc la banque fonde la décision d'octroi de crédits sur des éléments (déterminants) lui permettant d'apprécier la qualité de l'entreprise et celle du crédit de façon générale. Autrement dit, octroyer un crédit bancaire n'est pas basé, seulement, sur l'analyse de la capacité de remboursement du client mais aussi sur l'étude des renseignements non-financiers liés au client. Dans ce sens, la banque étudie le dossier de demande de crédit du client en se basant sur des informations qu'elle obtient de plusieurs sources :

- Des informations procurées par le client ;
- Des informations procurées par l'employeur du client ;
- Des informations que détient la banque sur le client et puis sont issues de la relation banque client.

1. Les informations procurées par le client

Pour pouvoir déposer une demande de crédit, le client doit fournir différentes pièces afin de permettre d'étudier sa demande.

Pour cela, une fiche de renseignements est à remplir auprès de l'agence afin de bien connaître qui s'adresse à la banque ainsi cette fiche informe la banque sur l'identité du demandeur. Il s'agit de donner des informations suivantes :

- Nom et prénoms ;
- L'âge ;
- La Profession ;

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire

- L'adresse ;
- Les revenus personnels mensuels ;
- Le nom de l'employeur ;
- La situation familiale ;
- Le nom du conjoint ;
- La profession du conjoint ;
- Les revenus mensuels personnels du conjoint ;
- Le nombre d'enfants ou personnes à charge ;
- L'origine des fonds ;

Il est à noter qu'il est important pour la banque de savoir si le client est marié ou célibataire et l'activité du conjoint. L'objectif est que la banque peut recourir à une garantie de son conjoint. Il en est de même pour l'origine des fonds (revenus mensuels).

Concernant le nombre d'enfants ou personnes à charge, la banque a besoin de savoir les charges du client pour pouvoir mesurer ses capacités de remboursement.

Par ailleurs, l'attestation d'emploi renseigne sur l'exactitude de l'activité du client.

Le client doit aussi faire parvenir les trois dernières fiches de paie afin que la banque puisse connaître la stabilité de son salaire et surtout pour pouvoir faire une simulation de sa capacité remboursement.

En outre, le plus important c'est d'obtenir la facture pro forma ou devis de l'investissement souhaité. Le but est de bien déterminer si la demande du client lui permet de répondre à ses besoins.

Enfin, la demande de crédit est déjà décrite sous un formulaire à remplir auprès de l'agence.

2. Les informations procurées par l'employeur du client

Le crédit est une assistance financière de la banque à l'égard de son client qui en a fait la demande.

Ce crédit peut donner lieu à la mise à disposition de fonds qui répondrait aux besoins financiers de ces demandeurs. Le mot (crédit) vient du l'Latin (credere) qui a pour sens propre (confiance). En effet, la notion de crédit repose sur une confiance totale de son débiteur. Faire crédit, c'est faire confiance et donner une disposition effective et immédiate d'un pouvoir

d'achat contre la promesse de remboursement dans un certain délai. Cette proposition sera néanmoins rémunérée.

Ainsi, la banque ne peut pas négliger l'information venant de l'employeur du client car la solvabilité de ce dernier dépend en majeure partie de sa réputation vis-à-vis de son employeur. est-à-dire que l'employeur peut informer la banque sur la conduite de l'employé.

En effet, l'employeur participe à la procuration des informations nécessaires à l'analyse de la demande de crédits sollicités et des renseignements sur son emploi, cette demande doit être donc consentie et signée par son employeur

3. Les informations issues de la relation banque-client

Ces informations sont nécessaires pour l'appréciation de la qualité du client. Cette appréciation s'effectue sur plusieurs niveaux :

- D'abord, au niveau de la qualité même du client. Dans ce cas, la banque calcule en premier lieu les mouvements d'affaires annuels du client et les analyse leur évolution.

En effet, il est plus facile pour un client confiant des somme en progression de bénéficier du crédit bancaire puisque cette action manifeste la confiance que le client accorde à la banque. C'est un indice pour un bon point pour lui,

- Ensuite, au niveau de l'ancienneté du client ou la banque est tenue d'étudier cette ancienneté qui témoigne de la confiance du client en vers la banque
- Aussi, au niveau de l'antécédent bancaire du client sur lequel la banque est tenue au s'informer pour mieux étudier la solvabilité du client.
- En fin, au niveau des mouvements d'affaires du client confiés à la banque et qui sont des informations sur la santé financière du client.

En outre, les autres banques peuvent donner des informations à titre confidentiel concernant un client commun, sur sa solvabilité, sur la base des renseignements commerciaux.

Conclusion :

Tout au long de ce chapitre, nous avons présenté les différentes fonctions de la banque et son rôle, notre objectif étant de montrer l'importance du financement que le banquier peut offrir à sa clientèle en matière d'exploitation.

On conclure que le rôle du banquier est aussi d'aider et d'orienter le client vers le type de crédit répondant parfaitement à ses besoins, mais le banquier doit connaître au mieux son client, aussi bien sur le plan moral que financier, à travers un diagnostic global de l'entreprise.

Chapitre II :

*Les différents financements de l'activité
de l'entreprise*

Introduction :

L'activité bancaire est une activité complexe qui requiert diverses sources de financement pour répondre à ses multiples besoins. Que ce soit pour soutenir les opérations quotidiennes, financer des prêts à long terme ou renforcer leur solvabilité, les banques doivent alors constamment rechercher des moyens efficaces pour mobiliser des fonds.

Les besoins de financement varient en fonction des circonstances individuelles et des objectifs financiers. Que ce soit pour lancer une entreprise ou acheter une maison, les individus et les entreprises ont des besoins financiers uniques qui nécessitent souvent un soutien externe. Ces besoins peuvent être à court terme comme la gestion des flux de trésorerie, ou à plus long terme comme le financement de projets d'investissement.

Les banques évaluent à cet effet, la solvabilité des emprunteurs potentiels en examinant leur historique de crédits, leurs actifs, leurs revenus et leur capacité à rembourser le prêt. De plus, les emprunteurs doivent souvent fournir des garanties pour sécuriser le prêt et minimiser les risques pour la banque. Ces conditions peuvent varier en fonction du type de prêt demandé et des politiques internes de la banque.

Le banquier, apportant son aide aux financements des entreprises par l'octroi crédits, intégré dans l'étude du cycle de vie de l'entreprise la stabilité financière de l'entreprise, à fin d'évite le risque de non remboursement du crédit. A cet effet, la banque est tenue d'attacher la plus grande importance. A l'étude des risques afin les identifier. Quelles que soient la rigueur et la pertinence de l'étude menée le banquier ne pourra jamais éliminer tous les risques liés à son engagement. Pour cela, le recours aux garanties bancaires s'impose. Ces garanties sont matérialise par une promesse faite au banquier par le débiteur ou un tiers sous la forme d'un engagement affecté à son profil.

Dans ce présent chapitre, nous abordons ;

Dans un premier temps, les différents besoins de financement bancaire, et réservons la seconde section pour présenter les conditions de demande du financement bancaire, afin que, nous montrions en dernière section les différents risques liées au financement de l'activité bancaire.

Dans un deuxième temps, les conditions pour la demande au financement bancaire, sont étudiés dans la deuxième section,

Dans un troisième temps, les risques et les garanties bancaires, ce qui constitue. Bien sûr, la troisième section de ce chapitre.

Section 1 : Les différents besoins de financement d'un crédit d'exploitation

Les besoins de financement des banques sont divers et couvrent un large éventail d'activités allant des opérations quotidiennes à la fourniture de prêts à long terme et à la consolidation des fonds propres. Pour répondre à ces besoins, les banques utilisent une combinaison de sources de financement, y compris les dépôts de clients, les emprunts interbancaires, les marchés de capitaux et les fonds propres, afin de garantir leur fonctionnement efficace et leur pérennité sur le marché financier. Ainsi, parmi les besoins de financement des banques figure celui lié à l'activité d'octroi de prêts aux entreprises. Dans ces prêts, figurent ceux destinés au financement de l'activité d'exploitation de l'entreprise, il s'agit alors de crédits d'exploitation est un financement mis à la disposition des entreprises ou d'autres économiques afin de combler leurs besoins de trésorerie comme le paiement de factures, le versement des salaires, le décalage constaté entre les paiements et les recettes, paiement d'une caution, etc.

Pour l'octroi de prêts aux entreprises, la banque procède à l'étude de la structure financière du demandeur de crédit. L'objectif étant de savoir le degré de solidité financière de l'entreprise.

C'est dans ce cadre que nous présentons dans cette première section :

1. Définition de la structure financière ;
2. Objectifs de l'analyse de la structure financière ;
3. Analyse de la structure financière.

1. Définition de la structure financière

La structure financière, ou la structure du capital de l'entreprise, est définie comme « La combinaison de dettes bancaires et financières nettes et de capitaux propres auxquels elle a recours pour son financement ».²⁵

Elie COHEN considère que la référence au concept de « structure financière » procède essentiellement de l'idée selon laquelle le bilan d'une entreprise ne constitue pas une simple juxtaposition d'encours, la superposition contingente d'éléments disparates. Elle constitue bien

²⁵(<http://www.vermemmen.net.lexique> de finance, consulté le 16/07/2020).

des relations significatives et des ajustements favorables entre les composantes du patrimoine.²⁶

Jean BARREAU et Jacqueline DELAHAYE, abordent dans le même sens en affirmant que l'analyse de la structure financière est de porter un jugement sur les équilibres financiers fondamentaux.²⁷

A partir de ces définitions, la structure d'une entreprise peut être vue comme la répartition de ses moyens de financement en deux principales catégories : la dette et les capitaux propres. Que le banquier étudie avec beaucoup d'attention afin de savoir la solidité financière de l'entreprise.

2. Objectifs de l'analyse la structure financière :

L'objectif de l'analyse de la structure financière d'une entreprise est d'évaluer sa santé financière en examinant son équilibre à court et à long terme, ainsi que son degré d'indépendance dans la prise de décision.²⁸ (analyse de la structure financiers de 2007)

La structure financière constitue une source d'informations cruciales pour tous les opérateurs économiques qui peuvent être intéressés par la vie de l'entreprise. En effet pour :

- les dirigeants, elle permet d'évaluer la santé financière de l'entreprise afin d'orienter leur décision dans l'utilisation judicieuse des ressources limitées.
- Les prêteurs, elle constitue un indicateur clé avant d'accorder un crédit ou un prêt.
- L'État, elle revêt une importance particulière car l'impôt dépend de bénéfice de l'entreprise, lui-même influence par sa structure financière.

En analysant le bilan, on identifie d'un côté les ressources économiques de l'entreprise et de l'autre les sources de financement qui ont permis de les acquérir ou de les produire.

« Le bilan est une représentation équilibrée des ressources financières (passif) et des emplois (actifs) dont dispose une entité comptable. Il donne une idée de la puissance financière, du crédit et des moyens d'action d'une entreprise. »²⁹

Autrement dit « Le bilan est un document comptable qui montre à un moment donné la liste des ressources ou encore le passif de l'entreprise et la façon dont celle-ci les emploie (l'actif).

²⁶ Elie Cohen, « l'analyse financière » Edition economica, 6eme édition , Paris, 2006, p203

²⁷ BARREAU.J.DELAHAYE J, « gestion financière » Edition DUNOD, 12^{eme} édition 2003, P144

²⁸ <https://www.memoire.online.com>

²⁹ Carline Selmen, « la boîte à outils des responsabilités financier », édition DUNOD, Paris 2008, P17

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

Une ressource indique l'origine des fonds ; un emploi constitue une dépense d'argent.»³⁰ Ce bilan est présenté comme suit :

Tableau 1: présentation de bilan

Actif	Passif
Actif immobilise	Capitaux propres
Immobilisation incorporelles	Réserves
Immobilisation corporelles	Résultat
Immobilisation financières	Subvention d'investissement
Actif circulant	Provision pour risque et charge
Stocks	
Créance clients	Dette
Autre créances	Dettes financières
valeurs mobilières de placement	Fournisseurs
Disponibilités	Autre dettes
compte de régularisation actif	Compte de régularisation passive
Charges constatés d'avance	Produits constatés d'avances
Charge à répartir	Ecarts d conversion passive
Ecarts de conversation actifs	
Prime de remboursement	

Source : Pierre-Charles.(1999), Economie et gestion bancaire, DUNOD, Paris, P48

Ainsi de manière générale, l'étude de la structure financière d'une entreprise consiste à comparer l'origine des fonds (*passif* du bilan) et l'utilisation de ces fonds (*actif* du bilan). Cette comparaison permet de déterminer les rapports qui existent entre le degré d'exigibilité

³⁰ Mondher Beellalah, « gestion financier, diagnostic, évaluation, choix des projets et des investissements, 2^{ème} édition ECONOMICA 2004, P21

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

des capitaux à la disposition de l'entreprise et le degré de liquidité de leurs différentes utilisations.

Le bilan financier obtenu après reclassement des postes de l'actif et du passif du bilan financier selon leur degré réel de liquidité et d'exigibilité. On fait sortir quatre (04) grandes masses constituées en fonction de leurs caractères communs.

Tableau 2: masse du bilan financier

Actif	Passif
Actif immobilisé - Immobilisation nettes - Valeur temporairement immobilisées	Capitaux permanents - Fonds propres - Dette à moyen et long terme
Actif circulant - Valeurs d'exploitation - Valeur réalisables - Disponible	Passif circulant/exigible à CT -Dette exigibles à court terme

Source : Pierre-Charles. (1999), Economie et gestion bancaire, DUNOD, Paris, P50

3. Analyse de la structure financière

En analyse financière, le banquier prend sa décision d'octroi d'un crédit en évaluant les risques associés. Il examine à ce titre, des éléments tels que :

- la solvabilité de l'emprunteur ;
- la rentabilité du projet financé l'adéquation des garanties offertes.

Ces facteurs influencent la décision finale sur l'octroi du crédit. Comme l'analyse financière de l'entreprise aide aussi le banquier à évaluer les risques liés spécifiquement à un éventuel financement du fonctionnement de l'entreprise.

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

A partir de ces données, le banquier va rapprocher un certain nombre de postes ou de groupes de postes pour établir ses ratios. Qui vont, par l'analyse de leur évaluation, l'aider à fonder sa décision d'octroi de crédit.

En plus de ces ratios, le banquier étudie :

- Le fonds de roulement (FR)
- Le besoin en fonds de roulement (BFR)
- La trésorerie nette (TN)

3.1- Le fond de roulement (FR) :³¹

Le fonds de Roulement peut être défini de deux manières : Par « le haut du bilan », comme l'excédent de capitaux permanents sur les immobilisations nettes. Le FR dégagé permet de financer tout ou une partie des besoins liés au cycle d'exploitation de l'entreprise.

Par « le bas de bilan », le fonds de roulement est l'excédent de l'actif circulant sur l'exigible à court terme.

A partir ces définition, en par référence aux grandes masses du bilan, le Fonds de Roulement peut être calculé de deux manières :

-par le haut du bilan :³²

$$F.R = \text{Capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

-par le bas du bilan :

$$F.R = \text{Actif circulant} - \text{Passif circulant}$$

La présence d'un fonds de roulement substantiel est, en quelque sorte, un signe de solidité financière pour une entreprise, alors que son absence la rend dans une incapacité à financer ses besoin qu'ils soient à long, ou court terme.

³¹ Bernard C, « gestion financière de l'entreprise », 1982, page 65

³² Elie Cohen, op-cit, page 248

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

Dans ce cas, de sérieux problèmes peuvent survenir si plus les fournisseurs ne raccourcissent leurs délais de paiement ou si les clients recherchent leur paiement.

Pour mieux évaluer la situation du FR, il est nécessaire de le comparer créances au volume des actifs circulants qui ces derniers présentent des risques s'il y a un manque de ressources de financement, tels que les stocks et les créances, cette comparaison permet d'exprimer sa valeur relative par rapport aux risque encourus.

La détermination et l'appréciation du fonds de roulement constituent ainsi un des plus importants éléments pour une prise décision.

De ce fait, le banquier vérifie que les fonds propres Nets (FPN) de l'entreprise constituent une marge de garantie suffisante pour couvrir les différences possibles entre la valeur comptable des actifs et leur valeur de liquidation.

Bien qu'il n'existe pas de marge satisfaisante par secteur d'activité, il est généralement admis que si les Fonds Propres Nets (FPN) de l'entreprise couvrent environ 20% (**pourcentage donne par la BNA**) du total de son bilan, ils peuvent constituer une sécurité suffisante. Dans le cas de la banque ou nous avons effectué notre stage, le banquier utilise trois principaux ratios qui indiquent la situation des fond propres nets et que nous représentons comme suit :

Tableau 3: les ratio qui indiquent la situation dess FPN

Le ratio	Prestation
Fonds propre nets/total bilan	Doit être de l'ordre de 20%
Fonds propre nets/dettes	Doit être supérieur ou égal à 1
Dettes M.L.T/ M.B.A (CAF)	Doit être inférieur à 3.5

L'analyse du compte de résultat est aussi prise en considération particulièrement lors du calcul de la capacité d'autofinancement (la CAF)

-Compte de résultat (CR) : Fait apparaitre la variation de richesse de l'entreprise pour une période donné, généralement une année, appelée exercice. Le compte de résultat récapitule les produit et les charge de l'exercice. Ces charge récapitulés dans un tableau de compte de résultat comme suit :³³

³³DOV, Ogien, gestion Financière de l'entreprise, édition DONOD, Paris 2008, P14.

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

Tableau 4:le compte de résultat CR

Charges	Produits
Charge d'exploitation :	Produits d'exploitation :
Achats de marchandises et matières premiers	Vente de marchandise
Variation de stock	Production vendue
Impôts et taxes	Production stockée
Salaires et charges sociales	Production immobilisée
DAP	Reprises sur provisions
Charge financières :	Produit financiers :
Intérêts et charges assimilés	Produits des participations
	Revenus des ventes matière première
Charge exceptionnelles :	Produit exceptionnelles :
Pénalités, amendes	cession d'éléments d'actif
Participation des salaires	
Impôts sur les bénéfices	Résultat de l'exercice :
Résultat de l'exercice :	Perte
Bénéfice	

Source : (DOV, Ogien, gestion Financière de l'entreprise, édition DONOD, Paris 2008, P14).

Ces ratios sont étudiés avec la situation du FR qui peut être :

- $FR > 0 \longrightarrow$ Capitaux permanents > Actif immobilisé

Cette situation indique que l'entreprise est en équilibre financier à long terme, car elle dégage un excédent de capitaux à long terme destiné à financer son actif circulant, donc le fonds de roulement constitue une marge de sécurité appréciable dans le maintien de la solvabilité.

- $FR < 0 \longrightarrow$ Capitaux permanents < Actif immobilisé

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

Dans cette situation, les capitaux permanents ne représentent pas un montant suffisant pour financer l'intégralité des immobilisations, celui-ci exprime un déséquilibre dans la structure de financement de l'actif de l'entreprise. C'est ce qui va l'obliger à financer la partie manquante par des ressources à court terme.

$$- \quad FR = 0 \longrightarrow \text{Capitaux permanents} = \text{Actif immobilisé}$$

Dans ce cas, l'entreprise réalise un équilibre financier minimum. L'actif circulant couvre les dettes à court terme, ainsi que les ressources stables couvrent les emplois durables sans qu'un excédent ne soit généré.

3.2 Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le BFR peut être défini comme la part des actifs circulants (besoin généré par le cycle d'exploitation), les achats, la production et la vente, qui n'est pas financé par les ressources d'exploitation.

Le Besoin en Fonds de Roulement exprime en terme financier les relations qu'aura l'entreprise avec des agents économiques tels que les clients, les fournisseurs et tout ce qui touche à l'actif à court terme et au passif à court terme

C'est la différence entre ces besoins et ces ressources de financement qui permettra d'estimer le besoin d'exploitation communément appelé « Besoin en Fonds de Roulement ». La formule de son calcul est présentée comme suit :³⁴

$$\text{BFR} = \text{VE} + \text{VR} - \text{DCT}$$

Ou encore :

$$\text{BFR} = \text{AC} - \text{VD} - \text{DCT}$$

-BFR>0 : Dans ce cas, le BFR est positif. Les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit donc financer ces besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (Fonds de Roulement) soit à l'aide des ressources financières complémentaires à court terme (concours bancaire).

-BFR<0 : Dans ce cas, le BFR est négatif, il y'a un excédent de ressources d'exploitation (emploi cyclique < ressources cyclique).

³⁴ Alain Leirtz « Base de gestion financière » édition d'organisation, 1989, P127

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

-BFR=0 : Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitation. L'entreprise n'a pas donc de besoin d'exploitation à financer puisque le passif suffi à financer l'actif circulant.

3.3 La trésorerie Nette (TN)

Selon Beatrice et Francis Ganguillât « La trésorerie nette est le résultat de la comparaison, à une date donnée, du fond de roulement net global et du besoin en fonds de roulement. Elle exprime l'excédent ou l'insuffisance de fonds de roulement net global après le financement des besoins en fond de roulement »³⁵

Il s'agit d'un indicateur synthétique qui permet de restituer le niveau du disponible dans les comptes bancaires principalement. Elle s'obtient en faisant la différence entre la trésorerie de l'actif (Valeurs disponibles) et celle du passif (les concours bancaires courants).

$$TN = \text{Trésorerie active} - \text{Trésorerie passive}$$

Elle peut également être estimée en confrontant les deux indicateurs précédemment définis (le FRN et le BFR) :

$$TN = \text{Fonds de roulement net} - \text{Besoin en fonds de roulement}$$

Le sens de cette équation traduit ce qui reste à l'entreprise dans ses disponibilités après avoir financé l'ensemble de ses besoins exprimés. La situation de trésorerie est de ce fait, et comme on vient de l'énoncer à l'instant, ce qui reste à l'entreprise après avoir subvenus à ses besoins stables et cycliques. Ainsi, la TN peut être une

TR>0 c'est-à-dire FRN>BFR Donc la Trésorerie est positive ;

³⁵Beatrice et Francis Ganguillât, « Analyse financière », 4^{ème} édition, Page 121.

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

C'est une situation recherchée car l'entreprise dans ces conditions a pu financer l'intégralité de son besoin en fonds de roulement et dégager un excédent qu'on retrouve dans ses disponibilités.

$TR < 0$ c'est-à-dire $FRN < BFR$ donc la trésorerie est négative

Dans ce cas figure, le FRN n'a financé qu'une partie du BFR exprime. Le solde restant est financé par des concours bancaire (DCT)

$TR = 0$ c'est-à-dire $FRN = BFR$ donc la trésorerie est nulle

Cette situation représente une harmonisation parfaite entre la structure des ressources et celle des emplois, de sorte que ces derniers ont été financés de justesse. Et c'est justement ici que réside le risque car ce cas de figure stipule implicitement que l'entreprise a épuisé la totalité de son FRN. Elle court dès lors le risque d'être déséquilibré à tout moment car comme nous le savons tous 'tout déséquilibre est éphémère'.³⁶

Section 2 : Les conditions de demande du financement bancaire

Toute entreprise est amenée à devoir convaincre un partenaire, une banque ou un investisseur, de financer son projet. Rares sont les projets qui ne nécessitent pas d'intervention extérieure pour se développer.

Pour autant, convaincre un établissement financier, une société de crédit ou un investisseur de contribuer au financement d'un projet est souvent une des étapes les plus difficiles. Il faut pour cela réunir :

Tout un dossier et un plan de financement complet et bien réalisé ;

- une présentation claire et adaptée (pitch, business plan ...) ;
- de bons partenaires et adapter son discours ;
- une équipe convaincante ;
- Déposer une demande à déposer au bon moment.

Présenter un dossier complet, explicite et bien argumenté, augmente sensiblement des chances d'obtenir le financement professionnel, un crédit bancaire ou une prise de

³⁶Lasary « le bilan », édition El dar Othmania, 2004, P90

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

participation. Bien évidemment, la qualité du projet est essentielle. Présenter un projet rentable, solide et dont les risques sont mesurés est un facteur de réussite important.

Les conditions pour demander un financement bancaire, tel qu'un crédit d'exploitation, varient d'une banque à une autre et peuvent dépendre de plusieurs facteurs, notamment -la taille de l'entreprise ;

- sa solidité financière ;
- son historique de crédit ;
- les politiques internes de la banque.

Cependant, lorsqu'une entreprise souhaite obtenir un crédit d'exploitation, les banques exigent :

- 1- Une évaluation de la stabilité de l'entreprise ;
- 2- Une étude du dossier de demande de crédit d'exploitation ;

1. L'évaluation de la stabilité de l'entreprise :

La stabilité de l'entreprise est évaluée par la banque sur la base de l'étude :

- De la solvabilité de l'entreprise en examinant ses états financiers, son historique de crédit et sa capacité à générer des flux de trésorerie suffisants pour rembourser le prêt ;
- Des états financiers comprennent le bilan, le compte de résultat et le tableau de financement qui fournissent des informations sur la santé financière de l'entreprise, sa rentabilité et sa capacité à honorer ses obligations financières.

En plus de l'analyse des deux éléments, cités ci-dessus, effectue une analyse du plan d'affaires présenté par l'entreprise

- Ce plan d'affaires le projet pour lequel le financement est demandé. La banque évalue à cet effet :
- La viabilité du projet ;
- Les perspectives de croissance de l'entreprise ;
- Les risques associés au financement du projet ;
- La capacité de l'entreprise à rembourser le prêt grâce aux revenus générés par le projet,

Cette évaluation est alors associée à l'étude :

- De garanties ;

- De la capacité remboursement ;
- Du risque de crédit.

1.1 Les garanties :

C'est pour se couvrir du risque de non remboursement que le banquier recueille des garanties. Il est évident que plus l'échéance du crédit est lointaine, plus les possibilités d'évènements imprévisibles augmentent surtout en période de forte fluctuations économiques, politiques ou sociales.

En principe, toutes les formes de crédit s'accommodent de toutes les formes de garanties. Mais dans la pratique, des affinités étroites existent entre certaines opérations et certaines garanties. C'est ainsi que les avances sur marchandises, les délégations de marchés ou plus simplement les avances sur titres ont des garanties spécifiques qui font partie intégrante de l'opération de crédit. Il est classique de distinguer deux types de garanties : définies.

- Des suretés réelles ou les banques peuvent exiger des garanties pour sécuriser le prêt. Ces garanties peuvent inclure des actifs de l'entreprise, tels que des biens immobiliers, des équipements ou des stocks, qui servent de garantie en cas de défaut de paiement ;
- Des suretés personnelles dans certains cas, les banques peuvent également exiger des garanties personnelles des dirigeants de l'entreprise, telles que des cautions ou des garanties hypothécaires sur des biens personnels.

1.2 La capacité de remboursement

Les banques évaluent la capacité de l'entreprise à rembourser le prêt en fonction de ses flux de trésorerie prévus.

Comme, elle examinent aussi les flux de trésorerie passés et prévus de l'entreprise, ainsi que sa capacité à générer des revenus suffisants pour couvrir les paiements de prêt et les intérêts.

1.3 L'évaluation du risque de crédit :

Le risque du crédit est évalué par les banques en l'associant à l'entreprise et au projet pour lequel le financement est demandé. Les banques examinent, dans ce cas :

- L'historique de crédit de l'entreprise ;
- sa capacité à honorer ses obligations financières dans le passé ;
- d'autres facteurs qui pourraient affecter sa capacité à rembourser le prêt.

2. L'étude du dossier de demande de crédit d'exploitation :

La banque étudie le dossier de demande de crédit d'exploitation sur la base d'un dossier que l'entreprise est tenue de déposer. Ce dossier est constitué d'un ensemble de documents qui sont :

2.1. Des documents obligatoires

Ces documents sont à déposer par le client et comportent

- La demande écrite par l'entreprise ;
- Les documents juridiques et administratifs ;
- La carte d'identification fiscale ;
- L'attestation de mise à jour (CNAS) ;
- L'attestation d'affiliation et de mise à jour CASNOS ;
- L'attestation de mise à jour CACOBATPH ;
- L'extrait de rôle ;
- Le registre de commerce.

2.1.1 Une demande écrite par l'entreprise :

L'entreprise doit adresser une demande écrite de crédit à sa banque. Cette demande doit être rédigée sous une forme bien précise comme contenir :

- Un en-tête reprenant toutes les références de l'entreprise (dénomination, siège social, numéro de téléphone, etc.) ;
- La nature et le montant du crédit sollicité;
- la signature et le cachet du gérant ou de toute autre personne habilitée à engager l'entreprise en matière de crédit.

2.1.2 -Les documents juridiques et administratifs

Ces documents comportent :

- Une copie certifiée conforme de l'autorisation spécifique ou de l'agrément ;
- Une copie certifiée conforme au registre de commerce qui est une preuve de l'existence juridique de l'entreprise ainsi que sa date de naissance ;
- Une copie certifiée des statuts pour les entreprises qui définissent les règles de fonctionnement de la société ;

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

(maladie, maternité, invalidité et décès) et des accidents du travail et maladies professionnelles. (cf. Attestation de mise à jour CNAS)

Figure 2: Attestation de mise à jour (CNAS)

وزارة العمل و التشغيل و الضمان الإجتماعي
الصندوق الوطني للتأمينات الإجتماعية للعمال الأجراء

شهادة أداء المستحقات
ATTESTATION DE MISE A JOUR

رقم N° ZZ8BNNEZZKRVY

Le(a) Directeur(trice) de l'agence مدير(ة) الصندوق الوطني للتأمينات الإجتماعية للعمال الأجراء وكالة
RELIZANE

Atteste que l'employeur نشهد أن المستخدم

Immatriculé sous le numéro 4855687430 المنتسب بالرقم
Nom et /ou raison sociale : الاسم و اللقب أو التسمية
SARL BAMBERG B
SERVICE TECNIQUE

Adresse : CITE EL BADR N 02 DALLAS W DE RELIZANE العنوان
Est à jour de ses cotisations de sécurité sociale

Au 24/05/2022
Pour un effectif / salarié de : 5
Date de validité : 31/07/2022

NOTE: Le présent document ne peut en aucun cas faire obstacle à d'éventuels redressements réglementaires que l'agence est amenée à effectuer

Fait le 24/05/2022 بتاريخ
Document établi par TELEDECLARATION وثيقة من



CETTE ATTESTATION EST DELIVREE POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT تمنح هذه الوثيقة لاستعمالها في حدود ما يسمح به القانون
POUR TOUTE AUTHENTIFICATION, CONSULTEZ : <https://teledeclaration.cnas.dz/checkMAJ.jsp> يمكنكم التحقق من صحة هذه الشهادة على :

Source : www.cnas.dz

2.1.5. L'attestation d'affiliation et de mise à jour :

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés - **CASNOS** est chargée de la protection sociale des catégories professionnelles non-salariées pour les risques suivants : - les assurances relatives à la maladie et à la maternité ;

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

- l'assurance invalidité ;
- l'assurance décès ;
- L'assurance vieillesse.

Cette attestation d'affiliation et de mise à jour CSNOS se présente comme suit :

Figure 3: Attestation d'affiliation et mise à jour CSNOS

Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés			
ATTESTATION D’AFFILIATION ET DE MISE A JOUR			
Article 14 bis du décret n°85-35 du 9 février 1985, modifié et complété, relatif a la sécurité sociale des personnes exerçant une activité professionnelle non salariée.			
Agence Régionale : T. ouzou			
Antenne de Willaya : TIZI OUZOU			
Série : N ...			
Le Directeur de l’Agence atteste que :			
Matricule :	clé :	I.N.S :	N°
Activité :			
Date d’immatriculation :		Date effet :	
Nom :			
Prénom :			
Adresse domicile :			
Activité :			
Adresse professionnelle :			
Etablie par	fait a TIZI OUZOU		, le : .. /.. /..
Vérifiée par	p/Le Directeur		

Source : www.casnos.fr

2.1.6. L'attestation de mise à jour CACOBATPH :

La Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage-Intempéries des Secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique, par abréviation « CACOBATPH » est

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

un établissement public à gestion spécifique (EPGS) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Sont assujetties aux régimes particuliers « **congés payés** » et « **chômage-intempéries** » les activités des secteurs du BTPH relevant des :

- Décrets exécutifs 97/48 du 04/02/97 et 98/212 du 20 juin 1998 en ce qui concerne les congés payés ;
- Décrets exécutifs 97/47 du 04/02/97 et 98/211 du 20 juin 1998 en ce qui concerne le chômage-intempéries.

Tout employeur exerçant au moins une activité assujettie aux régimes particuliers « congés payés » et « chômage-intempéries » des secteurs du BTPH est tenu aux obligations définies par la Loi 83-14 du 02 Juillet 1983 modifiée et complétée par la Loi 04-17 du 10-11-2004. (cacobatph.dz)

Cette attestation est la suivante :

Figure 4: L'attestation de mise à jour CACOBATPH

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

Caisse Nationale des Congés payés et
du Chômage Intempéries des Secteurs
du Batiment, des Travaux Public et de
l'Hydraulique
- CACOBATPH -
Agence :



ACCORD POUR PAIEMENT COLLECTIF

JE (NOUS) SOUSSIGNE (S)

REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DE L'ENTREPRISE :

.....

ADRESSE

.....

SOUS LE N°

AUTORISONS PAR LE PRESENT ACCORD, CACOBATPH A PAYER LE MONTANT
DE NOS INDEMNITES DES CONGES PAYES AU TITRE DE L'EXERCICE
..... A NOTRE EMPLOYEUR CITE CI-DESSUS.

..... LE

CACHET ET SIGNATURE DE
L'EMPLOYEUR

CACHET ET SIGNATURE DES REPRESENTANTS DES
TRAVAILLEURS

Source : www.cacobatph.dz

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

2.1.8. Le registre de commerce :

Les personnes physiques ou morales de droit privé comme les personnes de droit public qui se livrent à des opérations commerciales sont immatriculées au "Registre de Commerce et des sociétés" qui est tenu au Greffe des Tribunaux de commerce. Ce document se présente comme suit :

Figure 6: Le registre de commerce

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التجارة
المركز الوطني للسجل التجاري
CNRC

مستخرج السجل التجاري
معدل
شخص معنوي

عنوان الشركة أو اسمها :
الشكل القانوني :
عنوان مقر الشركة :
ولاية التواجد :
مبلغ رأسمال الشركة :
تاريخ بداية النشاط : 2012/01/18
ملكية القاعدة التجارية :
ملكية المحل التجاري :
عدد المؤسسات التابعة :
الممثل أو الممثلون الشرعيون

الاسم واللقب	تاريخ ومكان الميلاد	العنوان	الصفة	الجنسية
مدني مستخرج	1963/01/02 عن قفلة	أحمد	مدير عام	جزائرية

رقم السجل : 12 ب 1005460 - 16/00
تاريخ التسجيل في المحل التجاري : 2019/01/10

Source : www.Algerie-eco.com

2.2. Les documents comptables et financiers

Comme les documents obligatoires, ces documents comptables et financiers comptables aussi un ensemble de document à présenter comme :

- les bilans et les comptes de résultat ;
- le plan de trésorerie ;
- la facture proforma.

2.2.1. Les bilans et les comptes de résultats :

Dans le dossier à déposes, l'entreprise intègre :

- Les bilans et annexes clos des trois (03) dernières années. Dans le cas d'une ancienne relation, seul le dernier bilan est exigé. Le banquier devra veiller à :
 - ✓ Faire accompagner les bilans des sociétés de capitaux (SPA, SARL) du rapport des commissaires aux comptes et de la résolution de l'assemblée des actionnaires ;
 - ✓ Vérifier que les bilans des sociétés de personnes sont signés par un comptable agréé ;
 - ✓ Vérifier que les règles comptables prescrites par le plan comptable national (S.C.F), ont été respectées pour l'élaboration des documents comptables cités ci-dessus.
- Le bilan d'ouverture, les prévisions de clôture de l'exercice à financer et le bilan prévisionnel de l'exercice suivant pour les entreprises en démarrage ;
- La situation comptable provisoire (actif, passif, tableau de résultat) pour les demandes introduits après le 30 juin.
- Les bilans et, Les TCR prévisionnels se rapportant à l'exercice à financer ;

2.2.2. Plan de trésorerie.

Le plan de trésorerie de l'entreprise est établi généralement sur les 12 mois à venir. Il reprend l'ensemble des recettes et des dépenses prévisionnelles et permet d'estimer l'évolution mensuelle de la trésorerie nette de l'entreprise.

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

Figure 7: Plan de trésorerie

Trésorerie (N)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Apports en capital	1 500											
Apports en comptes courants	16 000											
Emprunts	40 000											
Ventes de marchandises						17 292	14 177	14 177	14 177	14 177	14 177	15 098
Chiffre d'affaires (Total)						17 292	14 177	14 177	14 177	14 177	14 177	15 098
Remboursement du crédit TVA					6 212							
Total des encaissements	57 500				6 212	17 292	14 177	14 177	14 177	14 177	14 177	15 098
Immobilisations corporelles			36 200		1 800							
Immobilisations (Total)			36 200		1 800							
Echéances d'emprunts	728	728	728	728	728	728	728	728	728	728	728	728
Achats effectués de marchandises						7 094	5 856	5 856	5 856	5 856	5 856	6 259
Achats effectués (Total)						7 094	5 856	5 856	5 856	5 856	5 856	6 259
Fournitures consommables					1 200	3 418	23	23	59	22	23	59
Services extérieurs	1 098	498	498	498	498	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548
Charges externes (Total)	1 098	498	498	498	1 698	4 966	1 571	1 571	1 607	1 570	1 571	1 607
Etat - Impôts											163	
Salaires nets (Salariés)						647	647	647	647	647	647	647
Charges sociales (Salariés)							312			936		
Charges de personnel (Total)						647	959	647	647	1 583	647	647
TVA à payer									291	421	427	427
Total des décaissements	1 826	1 226	37 426	1 226	4 226	13 435	9 114	8 802	9 129	10 158	9 392	9 668
Solde précédent		55 674	54 448	17 022	15 796	17 782	21 639	26 702	32 077	37 125	41 144	45 929
Variation de la trésorerie	55 674	-1 226	-37 426	-1 226	1 986	3 857	5 063	5 375	5 048	4 019	4 785	5 430
Solde de trésorerie	55 674	54 448	17 022	15 796	17 782	21 639	26 702	32 077	37 125	41 144	45 929	51 359

Source : www. Le coin des entrepreneurs. Fr

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

2.2.3 La facture proforma :

Une facture proforma est une facture provisoire sans valeur, ni obligation légale. Elle a pour but de faciliter les relations commerciales. On l'utilise notamment dans le cadre des échanges internationaux ou de négociations commerciales. Cette facture est présentée comme suit :

Figure 8: Facture proforma

Modèle d'une facture proforma					
Nom d'entreprise / logo					
Adresse					
Ville					
Algérie					
Email/téléphone					
Date d'émission .. /.. /..					
Emis par le contrat fournisseur					
Facture proforma XXXX					
Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	TVA	Montant HT
Produit 1	10	pc	X DA	17%	XXX DA
Produit2	20	pc	X DA	17%	XXX DA
				Montant HT :	XXXX DA
				Total TVA :	XXX DA
				Timbre :	0
				Net à payer :	XXXX DA
Signature					

Source : www.facture-proforma.modele-Algerie.fr

Section 3 : Les risques de crédits et les garanties bancaires.

La banque dans le suivi de son client s'attend à plusieurs risques, ce qu'on appelle le risque de non remboursement autrement dit le risque d'insolvabilité de l'emprunteur, ce dernier est un risque majeur qui peut compromettre n'importe quel type de crédit. Pour se prémunir contre ces risques, la banque exige un ensemble de garanties qui est demandé au débiteur sous forme d'engagement effectuer.

Dans cette section, nous allons présenter :

- 1- Le risque de crédit ;
- 2- Les moyens de protection contre les risques ;
- 3- Les garanties bancaires ;
- 4- La surveillance de l'entreprise à tous les niveaux de risque ;
- 5- La surveillance de l'entreprise depuis l'entrée en relation.

1. Le risque de crédit

Dans un environnement économique et concurrentiel plus difficile, la maîtrise du risque crédit est devenue une préoccupation stratégique essentielle pour les établissements de crédit.

Le risque est défini comme « un engagement portant une incertitude dotée d'une possibilité de gain ou des préjudices, qui celui-ci soit une dégradation ou une perte. Au sens étymologique le mot risque vient du latin « Rescare » qui renvoie à la notion de rupture d'un équilibre et de modification par rapport à une attente donnée». Ce qui désigne les inconvénients, les difficultés et les dangers plus ou moins probable plus particulièrement, pour le banquier qui s'engage par un crédit (ou une garantie). Les risque ont toujours fait l'objet d'une grande attention dans les banques, car le risque plus un élément intangible cet dont l'appréciation est qualitative, il devient un objet spécifique, quantifiable et montrable, et un facture de performance.³⁷

Les risques bancaires sont multiples et multidimensionnels, ou distingue parmi eux :

- le risque de non remboursement ;
- le risque d'immobilisation ;
- le risque de taux ;
- le risque de change.

³⁷Farouk Bouyacoub, « l'entreprise et le financement bancaire », 2001,P19 et 20

1.1 Le Risque de non remboursement

Ce risque appelé risque d'insolvabilité, inhérent à une dégradation de la situation financière du débiteur, ou de sa mauvaise foi. Ce risque peut provenir aussi d'une crise économique ou politique d'un pays.

On dit que le risque de non remboursement est un risque transmis du fait qu'il apparait au niveau de l'emprunteur et se transfère ensuite au créancier (la banque), ce qui lui entraîne des conséquences fâcheuses.

Ce risque comporte trois voles qui se présentent comme suit :

- Le risque lié au débiteur,
- Le risque lié au secteur d'activité du bénéficiaire ;
- Le risque lié à l'économie générale.

1.1.1- Le risque lié au débiteur

Ce risque concerne uniquement les moyens financiers ou commerciaux de l'entreprise ainsi que de la moralité dès ses dirigeants et leur compétence de gestion. Ceci dit qu'une mauvaise appréciation de la situation financière du débiteur, de ses compétences managériale et technique dans le domaine de son activité fait courir au banquier un risque.

1.1.2- Le risque lié au secteur d'activité du bénéficiaire

Il dépend de la conjoncture économique du marché et du secteur d'activité, car si ce dernier connaît des difficultés, toutes les entreprises qui évoluent dans ce secteur seront touchées, et concernés par ce risque.

1.1.3- Le risque lié à l'économie générale

C'est celui qui a eu lieu en cas d'une crise qui touche l'économie d'un pays par exemple la guerre, une catastrophe naturelle.

1.2 Le risque d'immobilisation

Le retard ou le report d'échéance de remboursement d'un crédit contraint le banquier à immobiliser une partie de son actif, le mettant ainsi dans l'incapacité de rembourser ses créanciers à temps (dépôt à vue) ou à échéance (dépôt à terme), et l'oblige à avoir recours au découvert engendrant des couts très élevés donc des charges financières très lourdes.

Avec l'augmentation des charges financière, la banque centrale a mis en œuvre différents instruments de la politique monétaire pour mieux encadre les crédits, et le risque

d'immobilisation. Ainsi, l'octroi de crédits est fonction de l'application de la réglementation de manière rigoureuse.

En revanche, pour assurer un équilibre entre les emplois et les ressources, la banque fait recours au marché monétaire et à l'institut d'émission pour émettre une ligne de réescompte, et dans le contexte Algérien à la société de financement hypothécaire pour les crédits immobiliers. Pour réduire ce risque il importe à la banque de prendre les actions idoines qui sont à sa portée, comme la recherche de ressources stable à long et moyen terme tels que les bons de caisse, les dépôts à terme, afin d'éviter la détérioration de coefficient de liquidité, l'octroi de crédit, mobilisables soit matérialisés par des billets à ordre, puisque ces crédits sont matérialisés par effet de commerce, il peut les céder sur le marché monétaire

1.3 Le risque de taux

Le risque de taux est celui que fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette à taux fixe, l'évolution ultérieure des taux. Dans ce cadre, une grande divergence a rendement des emplois d'une banque. Avec le coût de ses ressources (refinancement).

Pour une banque, le risque de taux représente l'éventualité de voir sa rentabilité affectée par l'évolution des taux, et ceci se traduit par un manque de gain dans le cas de l'augmentation du taux de référence par rapport au taux des crédits octroyés vu que celui-ci est négocié et fixé à l'avance par la banque d'Alger.

Pour lutter contre ce risque, le banquier opte pour des taux d'intérêt variable qui est en fonction du taux directeur qui sera fixé par l'institut d'émission. Ainsi si le taux de refinancement de la banque d'Algérie augmente, le taux du prêt augmente à celle sur le recours remboursé et la partie du crédit non encore utilisé.

1.4 Le risque de change

L'octroi d'un prêt en devises fait courir un risque de change provenant de l'évolution du cours de la devise par rapport à celui de la monnaie nationale. Une hausse du taux de change se traduit par un gain et une baisse par une perte de change. Le banquier doit être prudent en ce qui concerne son activité d'octroi de crédit, qu'il lui permet d'effectuer une analyse rigoureuse d'éviter ce risque les risques de crédit encourus par l'établissement de crédit aussi à d'autres risques qui sont situés à trois niveaux.³⁸

³⁸Farouk Bouyacoub, « l'entreprise et le financement bancaire », 1^{er} édition « Casbah d'Alger » 2001, p 20 et 21

A côté du risque de change, le banquier dans son activité d'octroi de crédit d'exploitation analyse ce risque de change à trois (03) niveaux, à savoir :

- Le risque individuel (particulier à l'entreprise) ;
- Le risque sectoriel ;
- Le risque général.

1.4.1 Le risque individuel (particulier à l'entreprise)

Ce risque est fonction de la situation commerciale et industrielle d'une entreprise et de la nature de l'opération à financer, ce risque peut être mesuré par la compétence technique et la moralité des dirigeants.

1.4.2 Le risque sectoriel

Il est particulièrement sensible à la conjoncture d'un secteur économique donnée. Il réside essentiellement dans les brusques changements ayant des conséquences sur les conditions d'exploitation commerciale ou industrielle de cette activité (pénurie de matières premières, menace des produits de substitution, modification en profondeur dans les procédés de production).

1.4.3 Le risque général

Ce troisième type de risque est lié à la survenance des crises politiques et économiques ou encore aux catastrophes naturelles susceptibles de générer des préjudices importants aux entreprises et qui peuvent toucher plusieurs pays.

2. Les moyens de protection contre les risques

Le banquier dispose de plusieurs moyens pour pouvoir se prémunir contre le risque. Afin qu'il puisse faire une étude bien approfondie du dossier de demandeur de crédit, la prise de garanties constitue le meilleur moyen pour assurer le suivi du crédit. En outre, pour prémunir contre ce risque plusieurs procédés sont utilisés par la banque comme :

- Le respect des règles prudentielles ;
- La mise en place des procédures internes ;
- Le recueil de garantie.

2.1 Le respect des règles prudentielles

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

Il concerne un ensemble de règle de gestion à caractère préventif, imposée par la banque d'Algérie aux banques et établissements financiers, ces règles consistent un ensemble de normes applicables sur le plan international par les banques, qui ont notamment pour objet :

- Améliorer la surveillance de la gestion des banques.
 - D'éviter le risque de concentration des engagements sur les mêmes bénéficiaires ou groupes de bénéficiaires.
 - D'interrompre la détérioration du ratio de solvabilité de la banque et de garantir les dépôts de sa clientèle tout en assurant la couverture des crédits distribués par ses fonds propres.
- Parmi ces règles prudentielles nous énumérons les plus importants comme:

- Limitation du risque(le ratio de division) ;
- Le ratio de couverture des risques.

2.1.1 La limitation du risque (ratio de division)

La banque limite également les risques en répartissant ses emplois sur le plus grand nombre possible d'entreprises, de secteurs d'activité et de régions.

Pour éviter une concentration des engagements chez un seul client, la législation fixe

- Un plafond des engagements envers les prêteurs, et une limite globale à la somme des engagements qui est égale ou supérieure à 15% de ses fonds propres ;
- Les seuils d'engagement fixés par la loi ;
- Les risques encourus sur un même bénéficiaire peuvent excéder 25% des fonds propres de la banque ;
- Le montant des risques encourus sur des bénéficiaires dépassé 15% des fonds de la banque ;
- La somme des engagements extérieurs nets ne peut être supérieure à quatre (04) fois les fonds propres nets.

2.1.2 Le ratio de couverture des risques

Ce ratio a pour but d'équilibrer le système bancaire. Ce ratio établit le rapport entre les fonds propres nets de la banque et l'ensemble des risques encourus sur les engagements que la banque a envers ses clients.

Ce ratio permet de mesurer le degré de prise en charge du risque en cours par rapport aux fonds propres de la banque

2.2. La Mise en place de procédures internes

Chaque banque peut se prémunir contre les risques de crédit par la mise en place de certaines procédures comme :

- **Le système de contrôle** : installation d'un système de contrôle des utilisations des crédits ;
- **Le comité de crédit** : l'institution d'un comité de crédit au niveau de chaque structure de la banque pour prendre en charge le crédit ;
- **Le portefeuille engagement** : la diversification de ce portefeuille.

3. Les garanties bancaires (document de la banque « BNA LNI »)

Suivant la documentation que nous avons obtenue au niveau de la banque de LARBA NATH IRATHE, la garantie est la matérialisation d'une promesse faite au créancier par le débiteur ou un tiers sous forme d'un engagement affecté à son profil.

Quelle que soit la fiabilité de l'étude menée par le banquier, elle demeure non exhaustive. Pour cela le banquier s'entoure de garanties pour se prémunir du risque. A cet effet, la prise de garanties réconforte le banquier et rassure du recouvrement de ses fonds prêts. En distingue deux types de garanties :

- Les garanties personnelles comme la caution et aval
- Les garanties réelles comme l'hypothèque et nantissement

En plus de ces garanties le banquier exige d'autres conditions comme :

- La caution de conjoint ;
- L'assurance multirisque ;
- La signature du billet à ordre ;
- Le paiement direct au fournisseur .
-

3.1 Les garanties personnelles

Une sureté personnelle est constituée par l'engagement d'une ou de plusieurs personnes qui promettent de désintéresser le créancier si le débiteur principal ne satisfait pas à ses obligations à l'échéance.

La garantie personnelle est l'engagement provenant d'une personne physique ou morale de régler le créancier si le débiteur s'avère défaillant, elles se réalisent sous la forme juridique du cautionnement et de l'aval.

3.1.1 Le cautionnement

C'est l'acte par le quelle une tierce personne s'engage envers la banque à rembourser le montant du crédit si à l'échéance l'emprunteur ne peut ou ne veut pas le faire par lui-même

L'article 644 du code civil, définit le cautionnement comme étant un contrat par lequel une personne garantie l'existence d'une obligation en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation, si le débiteur ne la satisfait pas. En trouve

- La caution simple ;
- La caution solidaire.

3.1.1.1 La caution simple

Lorsque l'emprunteur ou le débiteur ne satisfait pas son obligation, la banque se retourne contre la caution. Dans ce cas, la caution invoque le bénéfice de discussion ou de division.

3.1.1.2 La caution solidaire

La caution solidaire ne dispose ni du bénéfice de discussion ni de celui de division. Dans ce cas, la banque se trouve en meilleure situation puisqu'elle peut poursuivre indifféremment le débiteur ou les cautions qui se trouve au même rang.

3.1.2 L'aval

Est un engagement personnel propre aux effets de commerce. Il se définit comme étant un engagement donné par une tierce personne appelée donneur d'aval ou « avaliste » ou « avaliseur » en faveur d'une signature cautionnée.

3.2 Les garanties réelles

Les garanties réelles sont constituées par l'affectation d'un bien meuble ou immeuble jusqu'au paiement de la créance.

Les garanties réelles apparaissent plus faciles à mettre en œuvre que les garanties personnelles, puisque la banque peut prendre le bien, si à l'échéance l'emprunteur se trouve défaillant. Cependant, la pratique bancaire a limité la liste aux biens qui ont une valeur certaine et constante, et qui se négocient facilement qui peuvent être conservés.

3.2.1 L'hypothèque

Selon l'article 882 du code civil : « le contrat d'hypothèque est le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs un rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe »³⁹

On distingue 3 types d'hypothèque :

- L'hypothèque conventionnelle ;
- L'hypothèque juridique ;
- L'hypothèque légale.

3.2.1.1 L'hypothèque conventionnelle

Elle est conclue par convention entre la banque et le débiteur pour garantir le paiement d'une créance.

3.2.1.2 L'hypothèque juridique

Elle découle d'une décision, de justice après poursuite en justice. Le créancier ayant obtenu le jugement peut prendre une inscription d'hypothèque sur l'immeuble du débiteur. Et selon l'article 937 de code civile dispose que « tous créancier muni d'un jugement ayant statué sur les fonds et condamnant le débiteur à une prestation déterminée peut obtenir une garantie de sa créance en capital et frais en droit d'affectation hypothécaire sur l'immeuble de débiteur, prendre une affectation sur l'immeuble de la succession ».

3.2.1.3 L'hypothèque légale

La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit du 14/04/1990 stipule « que l'hypothèque légale est instituée sur un bien ou plusieurs biens immobiliers du débiteur au profit de la banque et établissements financiers pour garantir le recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux ».

3.2.2 Le nantissement

Il est défini par l'article 948 du code civil « comme un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier,

³⁹ code de civil, édition belkeise, Alger, 2012

ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier, un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet, en quelque main qu'il passe, référence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang »⁴⁰

Les biens pouvant faire l'objet de nantissement sont : les marchandises, les fonds de commerces, les valeurs mobilières, les matériels et outillage. Etc.

3.2.3 Les garanties morales

En plus des garanties réelles et personnelles, la banque peut disposer d'autres types de garanties, celles dites morales. Ce sont des engagements émis sans formaliser et non assorties de moyens de conduite. Leur valeur est strictement liée à la moralité en affaire de celui qui les souscrits.

4. La surveillance de l'entreprise à tous les niveaux de risque

Gérer le risque, c'est exercer, pendant toute la durée de vie du crédit, une étroite surveillance de l'entreprise au niveau de certains éléments, ou composants à savoir :

- Les hommes ;
- Les couples production/ marché ;
- Les moyens financiers.

Pour chacun d'eux, il existe des outils de surveillance interne et externe à la banque, et des clignotants d'alerte qui permettent de déclencher rapidement les actions nécessaires pour la sauvegarde des intérêts de la banque.

5. La surveillance de l'entreprise depuis l'entrée en relation

Le risque de crédit est omniprésent pour le banquier à toutes les étapes de sa relation avec son client. Avant même qu'il ne soit sollicité pour un financement, le banquier doit avoir une bonne vision de ce que sera l'activité de cette relation et prendre ses précautions pour ne pas se faire « imposer » des crédits futurs qui, très souvent, débutent par des décaissements pour se répéter régulièrement et se transformer en crédit de plus longue durée.

Par ailleurs, il est certain que les relations entre le banquier et le gérant de l'entreprise reposent en partie sur une confiance mutuelle, mais la confiance demande du temps. Et la

⁴⁰code civil, édition Belkeise, Alger, 2012

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

surveillance doit alors s'exercer sur le fonctionnement du compte client et surveiller de nombreux clignotants d'alerte comme l'apparition d'opposition sur compte

La diversification des formes de crédit que la banque peut octroyer à sa clientèle et la multiplicité des risques encourus incitent le banquier à étudier soigneusement chaque demande de financement afin de proposer et adopter la forme de crédit la plus adéquate à la moins risquée pour la continuité de l'activité bancaire.

Conclusion

Chapitre II : Les différents financements de l'activité de l'entreprise

L'étude de la typologie des crédits qu'offre une banque à sa clientèle et de la diversification des concours qu'elle met à sa disposition montre le rôle de la banque en tant que quantité économique qui possède un pouvoir extravagant dans la satisfaction des besoins ressentis par chaque agent économique.

Cependant, nous avons déduit qu'il n'y a pas de crédits sans risque, mais ceci fait partie de l'activité de la banque qui consiste, entre autres, en l'étude du risque de crédit. L'objectif étant de rentabiliser ses capitaux et d'assurer leur recouvrement. L'étude du risque de crédit permet à la banque une prise de décision lui permettant de renforcer sa réputation et la confiance de ses créanciers.

En effet, l'étude du risque de crédit est fondamentale dans l'activité bancaire ; elle a un impact considérable sur la rentabilité des établissements de crédits. De ce fait, pour augmenter cette rentabilité, il y a lieu d'augmenter le volume des crédits octroyés. Cependant, cette augmentation sera suivie de la multiplication du risque encouru. Pour cela, pour se prémunir contre ce risque, le banquier est tenu de l'appréhender, de le mesurer, de prévoir son évolution et de contrôler les résultats.

Ainsi, l'activité d'octroi de crédits crée un défi permanent pour les dirigeants des banques qui se soucient de gérer le risque de crédit. Cependant, cette gestion est facilitée par la prise de mesures par la banque et de garanties lui permettant :

- D'une part, une amélioration du niveau de rentabilité ;
- D'autre part, une diminution du risque et un recouvrement des fonds.

Après la présentation des concepts théoriques de crédit, de risque et de garantie ainsi que du dossier de demande de crédit à constituer, nous allons dans le troisième chapitre présenter le cas de notre stage pratique afin de relater :

- Les éléments qui sont pris en considération dans l'octroi de crédits d'exploitation ;
- La procédure suivie pour l'étude du dossier de demande de crédits d'exploitation.

Chapitre III :

*Etude du dossier de demande de crédit
d'exploitation dans le cas de la Banque
Nationale d'Algérie Agence «578 »
LARBAA.*

Introduction

Ce troisième chapitre constitue une illustration de la technique d'étude et d'analyse développées dans les deux chapitres précédents. Pour approfondir nos connaissances en matière d'octroi de crédit, nous avons effectué un stage pratique au niveau du service le plus concerné dans l'étude des dossiers de demande de crédits au sein d'une banque, à savoir le service crédit. Notre intérêt est porté sur l'étude d'un mode de financement relatif à un crédit d'exploitation.

Ce service crédit que nous présentons est un des services de la Banque Nationale d'Algérie agence «578 » LARBAA qui a accepté de nous recevoir et de répondre à nos différents questionnements.

De ce fait, pour réaliser notre stage et rapporter les informations que nous avons collectées, nous avons suivi une **méthodologie de recherche** basée sur des déplacements au niveau de la banque. Par ces déplacements, nous avons effectué plusieurs entretiens directifs avec le responsable du service crédit.

Ces entretiens ont été préparés et conduits sur la base de questions ouvertes que nous avons préalablement préparées en s'inspirant des différents concepts théoriques que nous avons définis dans la partie théorique. Ces questions ouvertes sont faites dans le sens d'avoir des réponses aux questions principales suivantes :

- Qu'est-ce qu'un crédit d'exploitation ?
- Quelle est la composition d'un dossier de crédit ?
- Quelles sont les procédures et les différents calculs qu'effectue le banquier pour décider d'octroyer un crédit d'exploitation ?

Nous avons à ce titre commencé nos déplacements en mai 2023 et qui s'est poursuivi jusqu'à la fin du mois de juillet 2023.

Comme l'étude d'un dossier de demande de crédit d'exploitation se fait sur la base de l'étude de la situation financière de l'entreprise pour trois exercices d'exploitation, notre étude est alors portée sur trois exercices d'exploitation : **2019, 2020 et 2021.**

De manière générale, notre objectif par l'étude du cas du service crédit de cette banque est :

- D'une part, de vérifier le degré d'application des concepts théoriques que nous avons développés dans ce travail ;

- D'autre part, de rapporter les étapes suivies par le service crédit de la BNA agence «578 » LARBAA pour l'étude d'un dossier de demande de crédit.

Pour ce faire, dans ce chapitre, nous restituons les informations que nous avons collectées dans l'étude de la banque BNA agence «578 » LARBAA dans les deux sections suivantes :

- **La première section consiste en la présentation de la structure d'accueil ;**
- **La deuxième section est liée au Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation ;**
- **La dernière section consiste en une étude du cas d'un dossier de crédit d'exploitation.**

Section 1 : La présentation de la structure d'accueil

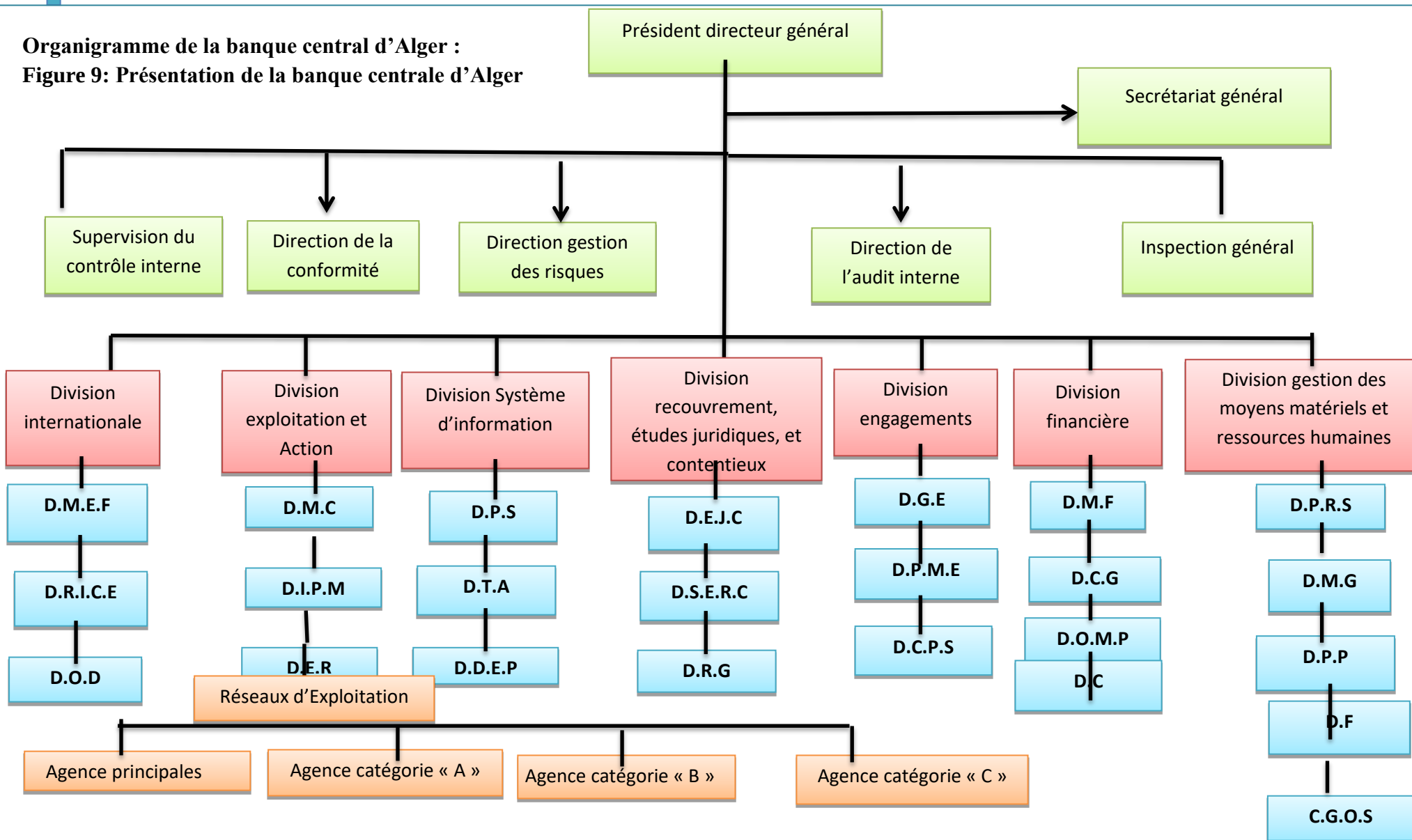
La banque Nationale d'Algérie (BNA), société par action au capital de 41.600.000.000 DA, a été créée par ordonnance n°66-178 du 13 juin 1966 sous forme de société nationale « régie par ses statuts, par la législation commerciale et par la législation sur les sociétés anonymes dans la mesure où il n'y est pas dérogé par l'ordonnance portant sa création et par son annexe en est partie intégrante ». Son siège social se trouve à Alger, 8 boulevard Che Guevara.

La B.N.A est considérée comme une première banque publique à avoir obtenu son agrément dans le cadre de la loi relative à la monnaie et au crédit. Elle dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire nationale : des succursales, des Direction Régionales d'exploitation (D.R.E.) au nombre de dix-sept (17) ayant sous leur contrôle cent-quatre-vingt-dix-set (197) agences (cf. Figure n°3).

Pour mieux faire ressortir l'activité de la banque, nous développons ci-après :

- La présentation et les missions de la BNA ;
- La présentation et les missions de l'agence BNA LARBAA N°578.

Organigramme de la banque central d'Alger :
Figure 9: Présentation de la banque centrale d'Alger



1. La présentation et les missions de la BNA

La BNA est considérée comme une personne morale qui exerce, à titre de profession habituelle, et principalement, des opérations portant sur :

- La réception de fonds du public ;
- La gestion des opérations de retrait ou de versements en espèces ou par chèque, de domiciliations, de mises à disposition de lettres de crédit, d'accréditifs et autres opérations de banque ;
- Le financement, le nantissement, la mise on pension ou le réescompte de valeurs ;
- Le financement par tout mode les opérations de commerce extérieur ;
- Le traitement de toutes les opérations de change, au comptant ou à terme, l'octroi de tous emprunts, de prêts, de nantissements et de reports de devises étrangères. Toutes ces opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation en la matière.

Parmi lescent-quatre-vingt-dix-set (197) agences que gère la BNA, l'agence BNA LNI N°578 qui se situé à la ville de « LARBAA NATH IRATHEN AVANT ABANE REMDANE »est celle où nous avons effectué notre stage et qui constitue le deuxième point que nous allons présenter.

2. La présentation et les missions de l'agence BNA LARBAA N°578

L'agence est un organe d'action commerciale dont les missions principales consistent en :

- La recherche et la collecte des ressources ;
- La distribution des crédits ;
- La gestion des moyens de paiement ;
- La gestion des opérations connexes.

L'agence BNA LARBAA N°578vielle au développement et à la rentabilité de son activité par la distribution et le placement de produits financiers et par l'offre de services destinés à la clientèle conformément à la politique commerciale de la banque et aux orientations de la direction générale.

L'agence dispose de prérogatives de gestion dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés. A ce titre, elle veille à sauvegarder l'image de marque de la banque et à assurer son développement dans le cadre des objectifs qui lui sont assignés.

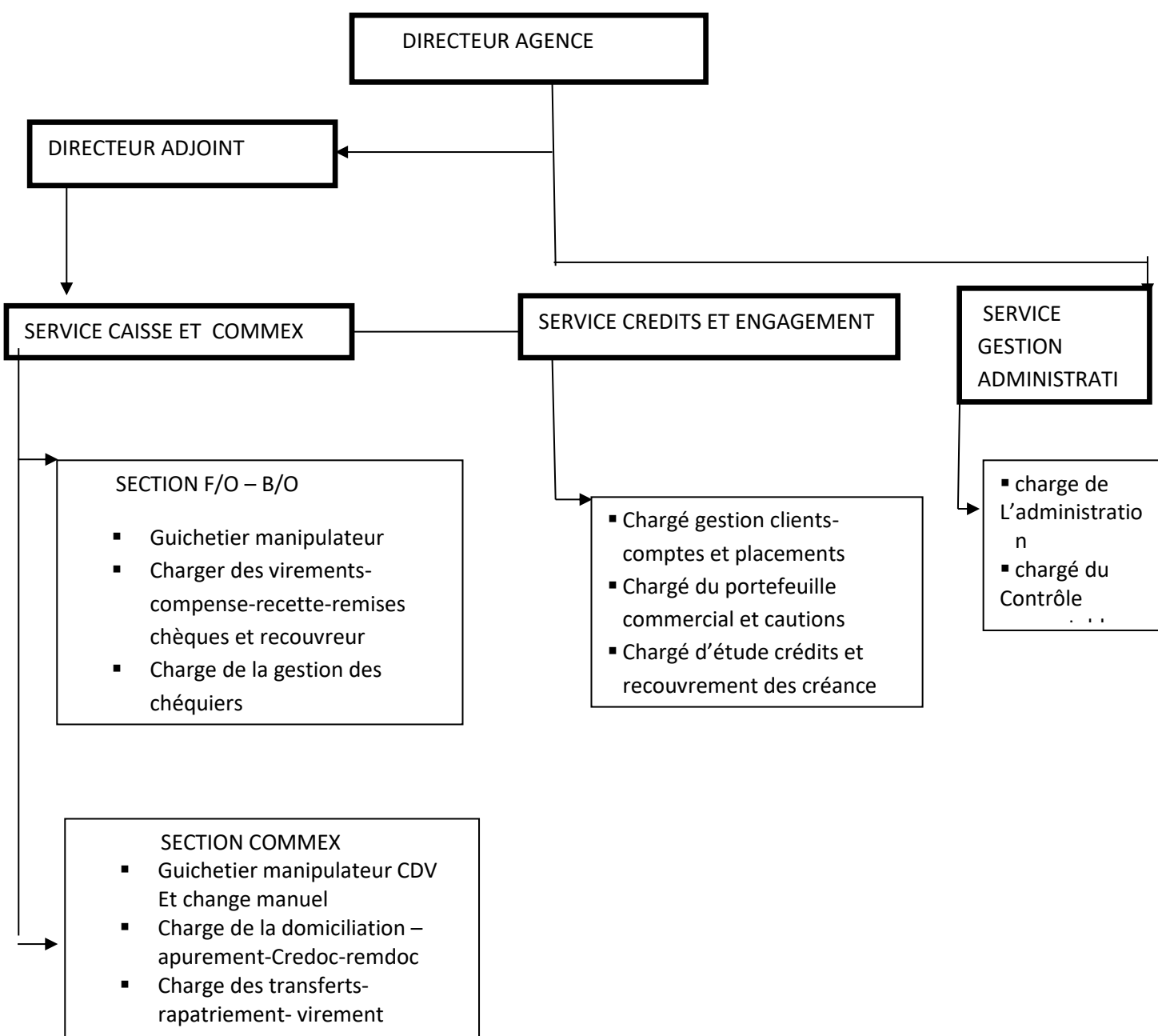
Dans ce sens, l'agence est tenue de mettre en œuvre l'ensemble des moyens mis à sa disposition en vue d'exécuter toutes les opérations de la clientèle avec diligence et en conformité avec les textes en vigueur.

2.1 Nombre d'employés

De 2006 à ce jour, la banque nationale d'Algérie agence« LNI » N°578 ont 3 services et comprend dix « 10 » emplois qui sont répartie comme suit :-Directeur ; - Directeur adjoint ; - Guiche ; - Caissier ; - Chef de section caisse ; - Charge de la monétique ; - Charge et les moyens de paiement ; - Charge d'étude (2) ; -Charge clientèle

2.2 Organigramme de l'agence N°578

Figure 10: Présentation l'organisation de l'agence BNA N°578



Section 02 : Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation

Après avoir défini dans le premier chapitre de ce travail de recherche les types de crédits d'exploitation, nous allons dans cette deuxième section de ce troisième chapitre, rapporter la procédure de traitement d'un dossier de crédit au niveau de l'agence BNA LARBAA N°578. Cette procédure est principalement liée à l'étude d'un dossier de demande de « crédit d'exploitation ». Cette procédure comporte des étapes que suit le banquier afin de décider de l'octroi ou non du crédit demandé. Ces étapes se résument en général à : (document internet de l'agence BNA LNI N°578).

- **La constitution du dossier ;**
- **L'identification du demandeur de crédit ;**
- **L'élaboration du diagnostic économique et financier de l'entreprise.**

1. La constitution du dossier

Toute demande de crédit d'exploitation nécessite au préalable des documents à fournir par le prompteur ou par les dirigeants d'entreprise demandeurs du crédit.

Ce dossier de crédit est constitué d'un ensemble de documents relatifs de l'entreprise. Ces documents retracent la situation administrative, juridique, économique, et financière de la relation. Il permet au banquier d'avoir des informations sur la situation du demandeur de crédit sur plusieurs plans. Ces documents sont :

- Des documents à fournir par le demandeur ;
- Des documents dans le cas de renouvellement du crédit.

1.1 Les documents à fournir par le demandeur

Un ensemble de documents sont fournis par le demandeur au banquier. Ces documents est une étape importante vu que les premières informations sur le client sont constituées et conditionnent la poursuite de la procédure. Des documents complets permettent au banquier de poursuivre l'étude du dossier. Dans le cas contraire, des retards dans le traitement peuvent pénaliser le demandeur du crédit. A cette étape, le dossier doit comporter :

- Une demande écrite signée par le client (ou son représentant légal) détaillant les financements sollicités (nature, montant, durée, destination, modalités de remboursement et garanties) ;
- Le statut juridique ;
- Les CV des dirigeants, copie de la carte nationale, acte de naissance et résidence ;

- L'attestation fiscale et parafiscale ;
- Le registre de commerce NIF, NIS ;
- L'acte de priorité ou bail de location du local ;
- Les bilans fiscaux et le TCR des exercices des trois années précédentes ;
- Le bilan d'ouverture pour la nouvelle affaire ;
- Le plan de trésorerie et les détails principaux du dernier bilan.

1.2 Des documents dans le cas de renouvellement du crédit

Il arrive que le banquier reçoit des demandes de renouvellement du crédit. Dans ce cas, les documents composant ce dossier sont :

- Une demande manuscrite signée par le client incluant la nature des concours sollicités ;
- La mise à jour juridique (statuts, pouvoirs, registre de commerce, carte fiscale) ;
- Le plan de trésorerie et le détail des principaux postes du dernier bilan (fournisseurs, clients, dettes.) ;
- L'attestation fiscales et parafiscale dument apurées ou calendrier de remboursement des dus antérieurs avec l'administration fiscale;
- Les bilans et comptes annexés ainsi que le tableau de comptes des résultats des trois dernières années certifiées par le commissaire aux comptes ;
- La qualification.

Après cette étape de constitution et de dépôt du dossier de demande de crédit, une deuxième étape est entamée par le banquier et dans laquelle il identifie le demandeur du crédit, c'est une étape où diagnostic.

2 Identification du demandeur de crédit

Afin de relever les points forts ainsi que les points faibles de l'entreprise, le banquier est amené à axer sa réflexion sur l'étude d'un ensemble d'éléments. Il s'agit de connaître l'environnement de l'entreprise, sa forme juridique, son objet social, etc.

Dans cette deuxième étape, le banquier relève des éléments qui lui permettent de connaître la situation passée de l'entreprise. Cette connaissance port essentiellement sur :

- L'ancienneté de l'entreprise dans son domaine d'activité ;
- L'expérience de l'entreprise dans son domaine d'activité ;
- Les résultats et les réussites réalisés par l'entreprise ainsi que ses échecs.

Pour cela, le banquier étudie deux principaux éléments :

- L'historique de la relation banque-client ;
- Les mouvements d'affaires confiés à la banque(document internet de l'agence BNA LNI N°578).

2.1 L'historique de la relation banque-client

Un aperçu sur l'historique de la relation de la banque avec le client demandeur du crédit est indispensable pour que le banquier puisse apprécier la qualité de son client. Cet aperçu est fait sur l'étude de la situation du client depuis l'ouverture du compte jusqu'à la date de la demande de crédit.

Les conclusions tirées de l'appréciation de l'historique de cette relation peuvent amener le banquier à deux cas soit :

- Arrêter l'étude à ce niveau ;
- Continuer l'étude de la demande de crédit.

2.2 Les mouvements d'affaires confiés à la banque

Le compte courant du client relate l'ensemble des transactions liées à l'activité de l'entreprise. Les mouvements d'affaires confiés par le client à sa banque reflètent le degré de fidélité et de confiance qu'il a envers son banquier. Ce dernier évalue ainsi ces mouvements d'affaires qui lui sont confiés en les rapportant aux chiffres d'affaires (CA) déclarés figurant au TCR. Il ressort la formule ci-après (www.banque-info.com) :

$\text{Mouvements d'affaires} = \text{Total mouvements crédits}$ $(\text{Versements} + \text{Virements reçus} + \text{Remises de chèques et effets})$

L'application de cette formule donne lieu à trois (03) situations suivantes :

Tableau 5:Tableau des mouvements d'affaires

Situations :	Signification :
Mouvements confiés = CA déclaré	Une centralisation du CA au niveau du compte du client, et c'est le cas idéal
Mouvements confiés < CA déclaré	Il s'agit soit : - D'une fausse déclaration du CA (CA fictif) ; - D'une non centralisation du CA, c'est-à-dire que le client détient d'autres comptes auprès d'autres banques ; - Le client réalise des transactions en espèce
Mouvements confiés > CA déclaré	Il s'agit soit : - D'une fausse déclaration du CA (diminuer le CA pour fuir au fisc) ; - D'une réalisation d'opérations hors exploitation.

Source : www.banque-info.com).

3. L'élaboration du diagnostic économique et financier de l'entreprise

Après la présentation de l'entreprise et l'identification de sa demande, le banquier passe à une troisième étape qui consiste en l'élaboration d'un « diagnostic économique et financier ». Cette troisième étape s'avère importante dans la mesure où elle permet au banquier de faire une étude approfondie sur la situation financière de l'entreprise et par conséquent, d'analyser la santé financière de l'entreprise.

Ainsi, l'élaboration du diagnostic économique et financier est faite sur la base des documents comptables et financiers qui sont présentés lors de la constitution du dossier de demande de crédit. Il s'agit donc des documents relatifs aux bilans et aux Comptes de Résultats des trois dernières années d'exploitation. De ce fait, le banquier effectue :

- Une analyse rétrospective ;
- Une analyse du bilan financier.

3.1. L'analyse rétrospective

L'analyse rétrospective des documents comptables et financiers est une analyse qui vise à mesurer la performance de la situation financière et son évolution, généralement, durant les trois dernières années d'activité.

Cette analyse est faite sur la base des documents de synthèse comptables et financiers établis par l'entreprise et certifiés par un commissaire aux comptes. Il s'agit, essentiellement :

- Du bilan financier;
- Du Compte de Résultat (CR) ;
- Plan de trésorerie.

3.1.1 Le bilan financier

Le bilan financier est un tableau qui présente la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné. Il présente les ressources de la société et les emplois de ses ressources. Il se compose de deux rubriques :

Le passif indique l'origine des ressources de l'entreprise qui peuvent être des :

- **Ressources internes** : qui sont laissées à la disposition de l'entreprise par les propriétaires, ou nées de son activité propre ;
- **Ressources externes** : qui sont mises à la disposition de l'entreprise par les tiers tels que les fournisseurs, les banques, etc.

L'actif décrit l'emploi qui est fait des fonds (ressources) de l'entreprise. On trouve :

- **Les emplois acycliques (fixes, non courants)** qui sont des biens durables et dont la durée de vie est supérieure à la durée d'un cycle de production, ils ne disparaissent pas au bout d'un exercice comptable (un an) ;
- **Les emplois cycliques (circulants, courants)** qui sont des biens qui enregistrent des transformations justifiées par l'activité même de l'entreprise.

3.1.2 Le Compte de Résultat (CR)

Le CR est élaboré à partir des comptes relevant de la classe 6 et 7 qui correspondent respectivement aux postes de charges et de produits. Il fait ressortir, par la différence entre les charges et les produits, le bénéfice ou la perte au cours d'un exercice comptable.

L'analyse des postes du compte de résultat permettent de mettre en évidence des indicateurs qui facilitent au banquier l'analyse de la situation financière de l'entreprise et la détermination des points forts ou faibles de l'entreprise.

3.1.3 Le plan de trésorerie

Le plan de trésorerie de l'entreprise est établi généralement sur les 12 mois à venir. Il reprend l'ensemble des recettes et des dépenses prévisionnelles de l'entreprise et permet d'estimer l'évolution mensuelle de la trésorerie nette de l'entreprise.

Cette évolution est déterminée sur la base de la trésorerie existante à la date de départ du plan de trésorerie.

Le plan de trésorerie est un état prévisionnel des flux de capitaux de l'entreprise, il doit donc comprendre toute les rentrées et toutes les sorties de fonds quelle qu'en soit l'origine ou la destination.

Les recettes et les dépenses sont ventilées mensuellement en fonction des dates présumées des sorties et rentrées de fonds s'y rapportant.

Le plan de trésorerie est fourni par l'entreprise mais il fait l'objet d'une analyse critique de la part du banquier. En effet, il arrive parfois que l'entreprise :

- Surévalue ou sous-évalue dépenses et recettes ;
- Avance ou retarde les dates de ses décaissement ou encaissements,

Dans sa contexture, le plan de trésorerie doit distinguer les opérations en rapport avec, l'exploitation de l'entreprise de celles qui ne le sont pas, aussi bien pour les recettes que pour les dépenses :

Les dépenses d'exploitation : comprennent les sorties de fonds ayant un lien direct avec le cycle de production de l'entreprise (achats T.T.C, frais de sous-traitance, frais de personnel, impôt et taxes et autres frais).

Les dépenses hors exploitation : comprennent toutes les opérations nécessaires au fonctionnement normal de l'entreprise mais n'ayant pas de rapport direct avec le cycle d'exploitation de l'entreprise (remboursements d'emprunts, impôts sur les sociétés, distribution de bénéfices aux associés et diverses dépenses).

Les recettes d'exploitation : comprennent l'ensemble des encaissements consécutifs aux ventes (toutes taxes comprises) de l'entreprise.

Les recettes hors exploitation : comprennent toutes les rentrées de fonds n'ayant pas de lien direct avec l'activité de l'entreprise (nouveaux emprunts, encaissement d'actifs remboursement d'un prêt accordé à un associé par exemple, cession d'actifs investissement ou titre de participation par exemple, et autre)

3.2 L'analyse du bilan financier

Le bilan financier est un bilan comptable après répartition de résultat, retraité en masses homogènes selon le degré de liquidité des actifs et le degré d'exigibilité du passif et présenté en valeur nette. L'analyse du bilan financier par le banquier se fait après avoir effectuée :

- Le passage du bilan comptable au bilan financier ;
- Le calcul des différents indicateurs de l'équilibre financier ;
- L'analyse des différents soldes du compte de résultat.

3.2.2 Les différents indicateurs de l'équilibre financier

L'appréciation de l'équilibre financier de l'entreprise est pour l'objectif essentiel de « démanteler » la structure financière et de faire ressortir les éléments qui intéressent le banquier en matière de structure et de situation financière qui menée à l'aide des trois indicateurs financiers :

- Le Fonds de Roulement (FR) ; permet de piloter l'entreprise de manière efficace en connaissant la capacité de l'entreprise à couvrir ses dépenses sans avoir recours à un emprunt. Permet ainsi de financer les investissements nécessaires à l'activité sur plusieurs années ;
- Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) ; On le calcule souvent de façon simplifiée, et doit financer au minimum les stocks. Mais en élargissant il doit couvrir aussi les créances à court terme (client).
Toutefois ce besoin est diminué par les dettes à court terme (de préférence en se limitant aux fournisseurs, sans compter les crédits bancaires).
- La Trésorerie (TR) ; permet d'évaluer sa santé financière ainsi que sa capacité à financer son développement grâce à des ressources stables à long terme.

Section 3 : Etude du cas d'un dossier de demande de crédit d'exploitation

Tout au long de cette section, nous allons relater les étapes du processus d'octroi d'un prêt suivies par le banquier. Ce processus se résume à deux étapes principales :

1. L'identification de l'entreprise ;
2. L'analyse de la structure financière.

1. L'identification de l'entreprise

L'identification de l'entreprise consiste en des informations sur l'entreprise qui, cette dernière est tenue de remettre au banquier de manière synthétique et précise. Elles portent sur le nom de l'entreprise, son objet social, son siège social et son capital social. Le cas de l'entreprise concernée dans ce stage pratique et que le service crédit nous a remis est comme suit :

- Société : ETB/TCE Alger.
- Objet social : construction travaux bâtiment.
- Siège social : LABAA NATH IRATHEN-Alger.
- Capital Social : 1 MDA.

2. Analyse de la structure financière

Pour effectuer une analyse financière de l'entreprise ETB/TCE X, il est primordial de rassembler les documents comptables requis pour pouvoir élaborer un bilan financier qui reflète la situation financière de l'entreprise.

2.1. L'analyse du Bilan financier

Après dépouillement des bilans comptables, nous avons abouti aux bilans financiers, condensés suivants :

Tableau 6: Bilan financier condensé 2019, 2020et 2021

Désignation	31/12/2019		31/12/2020		31/08/2021	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif immobilisé	6 791	33.44	5572	29.74	5094	28.03
Valeurs d'exploitation	5004	24.64	4815	25.70	6698	36.86
Valeurs réalisables	8078	39.77	8180	43.66	6373	35.07

Chapitre III : Etude du dossier de demande de crédit d'exploitation dans le cas de la Banque Nationale d'Algérie Agence «578 » LARBAA.

Valeurs disponibles	435	2.14	165	0.88	6	0.03
Total actif	20308	100	18732	100	18171	100
Capitaux propres	(18971)	(93.40)	-18472	(98.60)	-17666	(97.22)
DLMT	0	0	0	0	0	0
DCT	39281	193.40	37205	198.60	35837	197.22
Total passif	20310	100	18733	100	18171	100

Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise ETB/TCE X.

2.1.1. Le bilan financier : les emplois en grandes masses

Nous présentons les différentes masses de la partie emplois du bilan financier dans les différents tableaux ci-après :

Actif immobilisé :

2019 $\longrightarrow$ $6791 \times 100 / 20308 = 33.44.$

2020 $\longrightarrow$ $5572 \times 100 / 18732 = 29.74.$

2021 $\longrightarrow$ $5094 \times 100 / 18171 = 28.03.$

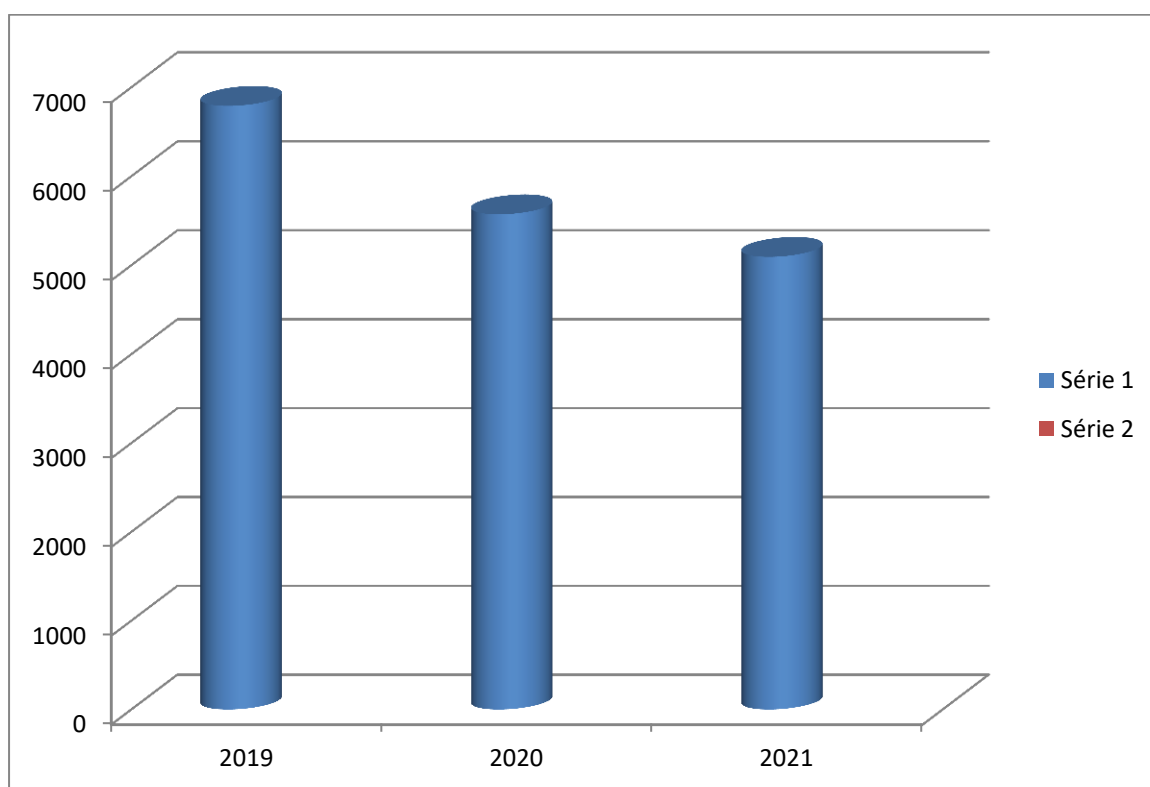
Tableau 7: Les masses de l'actif immobilisé

Désignation	2019	2020	2021
Actif immobilisé	6791	5572	5094
Appréciation	33.44	29.74	28.03

Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise.

Les données du tableau n°03 donnent la représentation suivante :

Figure 11: Appréciation de l'actif immobilisé



Source : Etabli par nous-mêmes base des données de l'entreprise X.

➤ Commentaire

Nous remarquons une diminution des immobilisations pendant les deux années 2020 et 2021 de sorte qu'elles passent de 33.44% à 29.74% pour diminuer encore jusqu'à 28.03%.

Actif circulant :

$$2019 \longrightarrow 13517 \times 100 / 20308 = 66.55.$$

$$2020 \longrightarrow 13160 \times 100 / 18732 = 70.25.$$

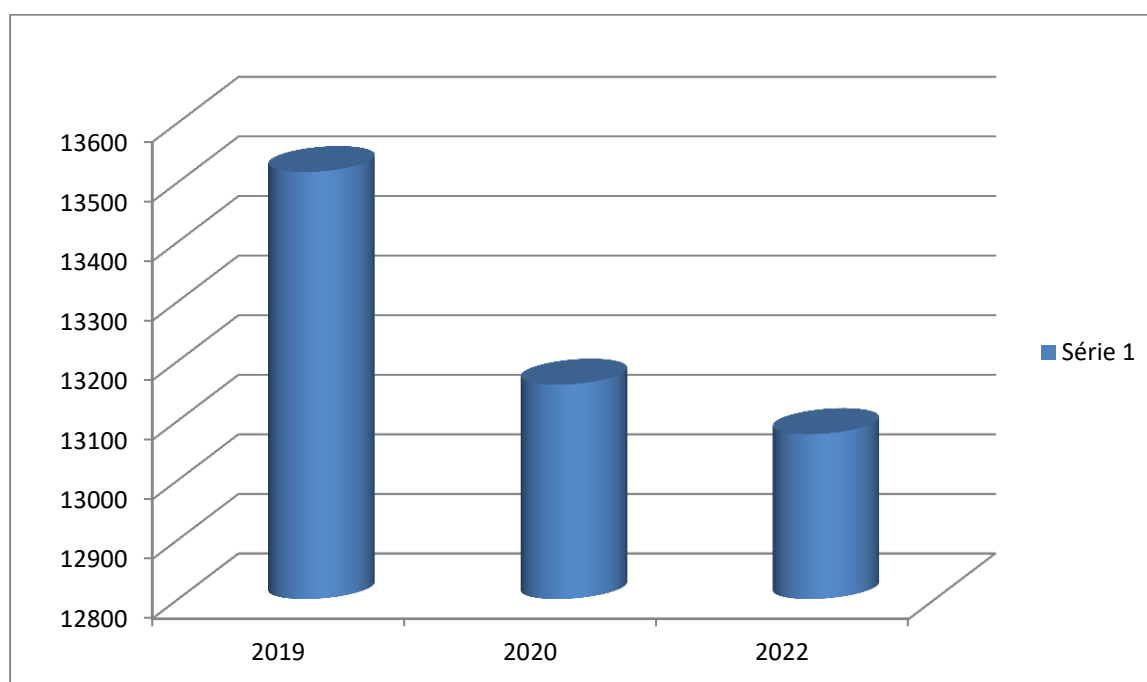
$$2021 \longrightarrow 13077 \times 100 / 18171 = 70.96.$$

Tableau 8: appréciation de l'actif circulant

Désignation	2019	2020	2021
Actif circulant	13517	13160	13077
Appréciation	66.55	70.25	70.96

Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

Figure 12: Appréciation de l'actif circulant



Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

➤ **Commentaire**

Nous remarquons une diminution pendant les deux dernières années. En visualisant les masses du bilan financier, nous constatons une augmentation des VE et des VR de 2019 à 2020. Cependant, la diminution de l'actif circulant s'explique alors la faiblesse des valeurs disponibles surtout durant les deux dernières années 2020 et 2021.

2.1.2. Bilan financier : les ressources en grands masses

Nous présentons les différentes masses de la partie ressources du bilan financier dans les différents tableaux ci-après :

Capitaux permanents :

2019 ➡ $(18971) * 100 / 20310 = (93.40).$

2020 ➡ $(18472) * 100 / 18733 = (98.60).$

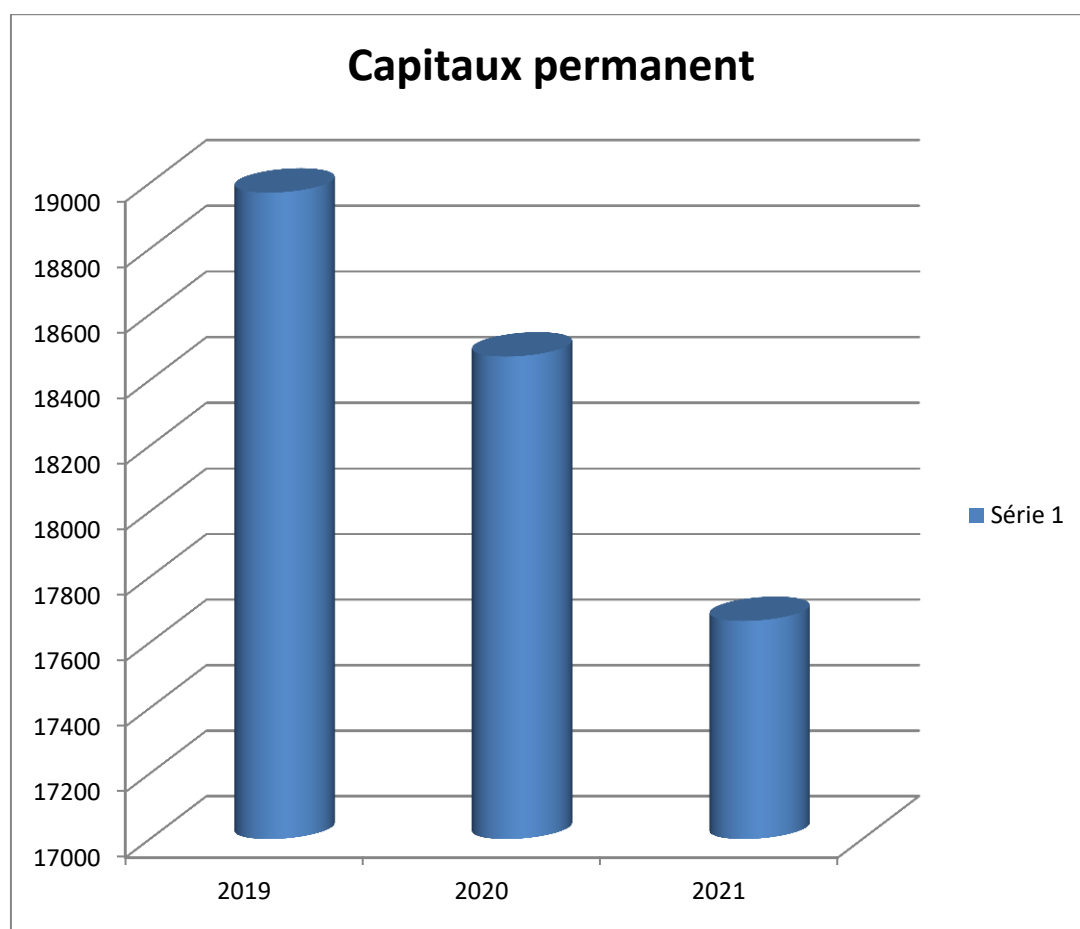
2021 ➡ $(17666) * 100 / 18171 = (97.22).$

Tableau 9: les masses des capitaux permanents

Désignation	2019	2020	2021
Capitaux permanents	(18971)	(18472)	(17666)
Appréciation	(93.40)	(98.60)	(97.22)

Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X

Figure 13: Appréciation des capitaux permanents



Sour

ce : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise.

➤ **Commentaire :**

Nous remarquons une diminution pendant les deux dernières années 2020 et 2021 puisqu'elle passent de -93.40,-98.60et -97.22 en 2021.

Passif circulant :

2019 ➡ $39281 \times 100 / 20310 = 193.40.$

2020 → $37205 \times 100 / 18733 = 198.60.$

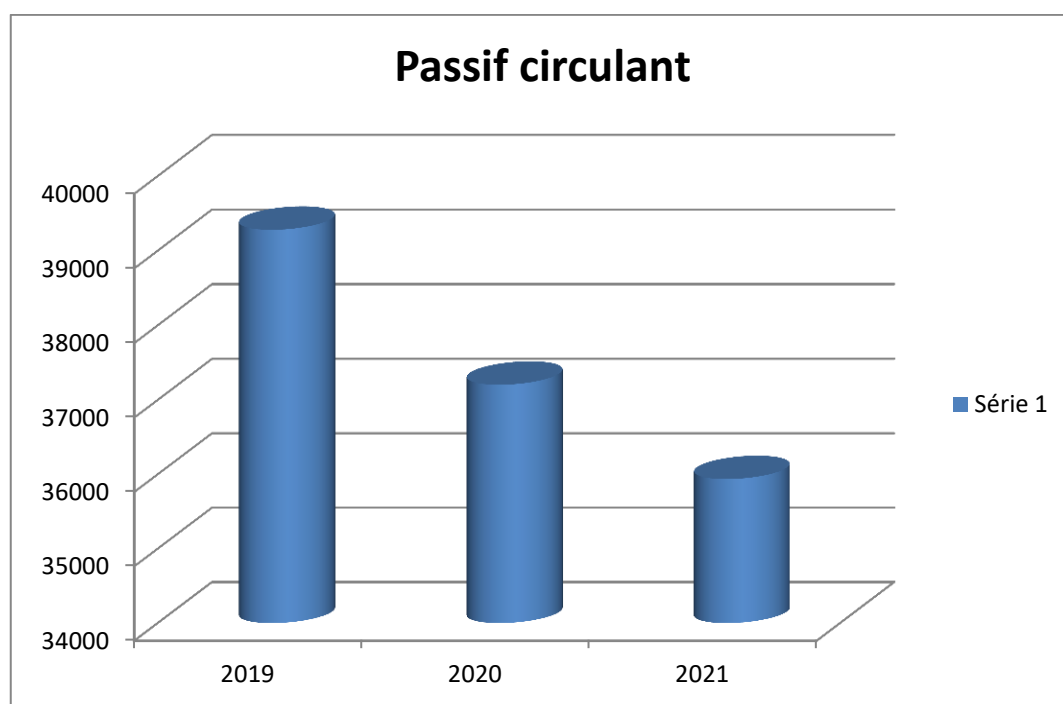
2021 → $35837 \times 100 / 18171 = 197.22.$

Tableau 10: Les masses du passif circulant

Désignation	2019	2020	2021
Passif circulant	39281	37205	35837
Appréciation	193.40	198.60	197.22

Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

Figure 14: Appréciation du passif circulant



➤ **Commentaire :**

Nous remarquons une diminution du passif circulant durant les deux dernières années 2020 et 2021.

2.2. L'analyse de l'équilibre financier

L'analyse de l'équilibre financier se fait par l'analyse des trois indicateurs financiers :

- Le fonds de roulement ;
- Le besoin en fonds de roulement ;
- La trésorerie nette.

2.2.1. Calcul du fonds de roulement

Par le haut de bilan :

$FR_{net} = \text{capitaux permanents} - \text{actifs immobilisés}$

$FR_{net}(2019) = (18971) - 6791$

$FR_{net}(2019) = -25764$

Tableau 11: Calcule du FR par le haut du bilan

Désignation	2019	2020	2021
FR (haut de bilan)	-25764	-24045	-22760

Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

Par le bas de bilan :

$FR_{net} = \text{Actif circulant} - DCT$

$FR_{net}(2019) = 13517 - 39281$

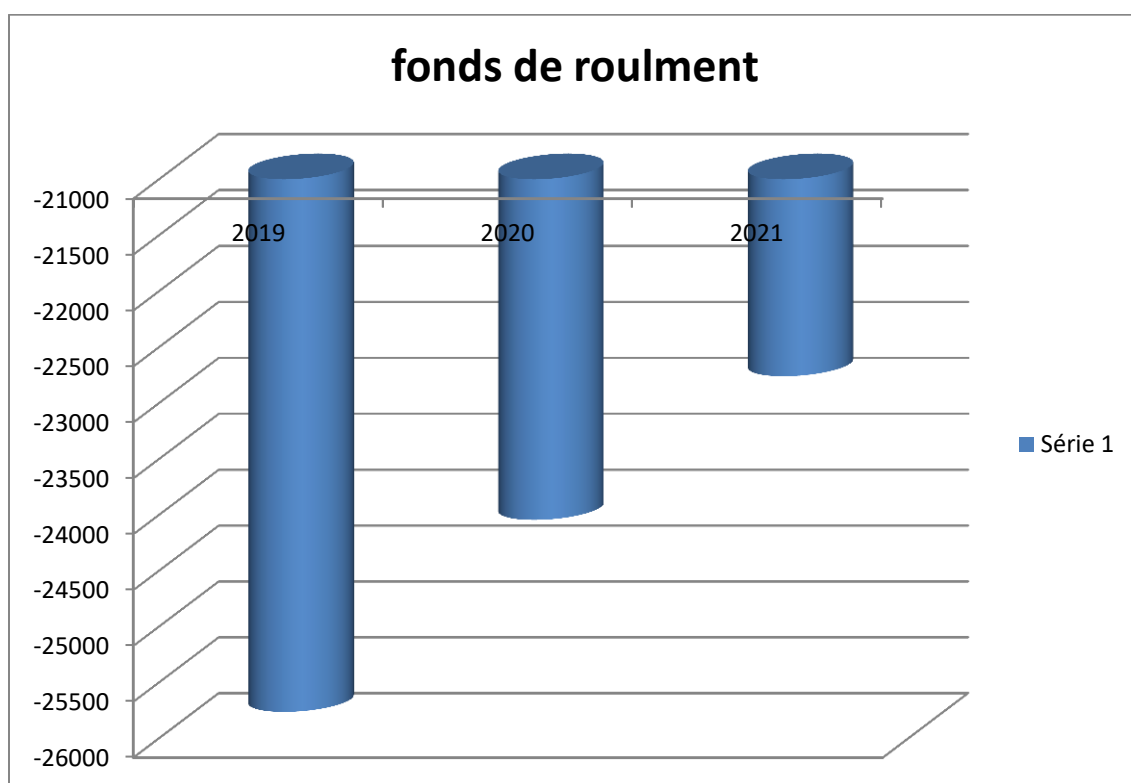
$FR_{net}(2019) = -25764$ il doit être le même alors vérifiez les calculs

Tableau 12: calcule du FRN par le bas du bilan

Désignation	2019	2020	2021
FR (bas de bilan)	-25764	-24045	-22760

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise X.

Figure 15: Evaluation du FR de 2019 à 2021



Source : Elaboré par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

➤ **Commentaire :**

L'entreprise dispose d'un FR négatif pour les trois années. Dans cette situation, les capitaux permanents ne représentent pas un montant suffisant pour financer l'intégralité des immobilisations, celui-ci exprime un déséquilibre dans la structure de financement de l'actif de l'entreprise, c'est ce qui va l'obliger à financer la partie manquante par des ressources à court terme.

2.2.2. Calcul du besoin de fonds de roulement (BFR)

La formule de son calcul est présentée par deux méthodes :

1^{ère} méthode :

$$\text{BFR}_{\text{net}} = (\text{VE} + \text{VR}) - (\text{DCT})$$

$$\text{BFR}_{\text{net}(2019)} = (5004 + 8078) - (39281)$$

$$\text{BFR}_{\text{net}(2019)} = -26199.$$

Tableau 13: calcule avec la 1ère du BFR pour les années 2019, 2020 et 2021

Désignation	2019	2020	2021
BFR	-26199	-24210	-22766

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise X.

2^{ème} méthode :

$$\text{BFR}_{\text{net}} = (\text{AC} - \text{VD}) - (\text{DCT})$$

$$\text{BFR}_{\text{net (2019)}} = (13517 - 435) - (39281)$$

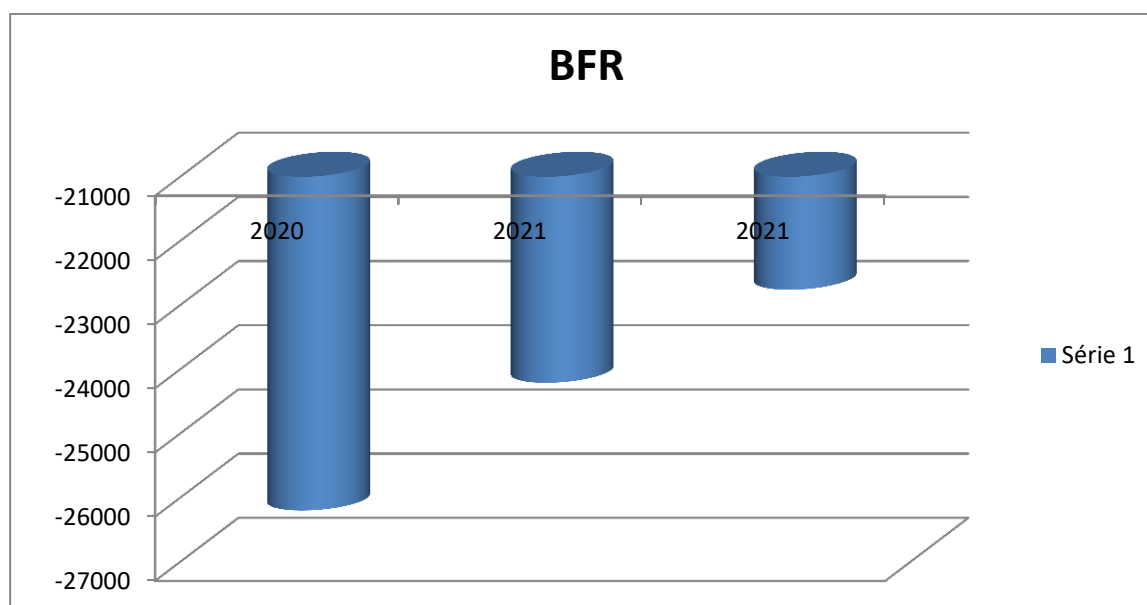
$$\text{BFR}_{\text{net (2019)}} = -26199$$

Tableau 14: Calcul avec la 2ème méthode du BFR pour les années 2020, 2021 et 2021

Désignation	2019	2020	2021
BFR	-26199	-24210	-22766

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise X.

Figure 16: Evolution du BFR de 2019 à 2021



Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise X.

➤ **Commentaire :**

Le BFR est négatif durant toutes les années 2019,2020 et 2021.Dans ce cas, les emplois d'exploitation de l'entreprise sont inférieurs aux ressources d'exploitation, donc l'entreprise ne peut pas à court terme rembourser ses dettes à court terme par ses emplois à court terme financer. Cependant, l'entreprise dispose de ressources à court terme qui ne sont pas utilisées.

2.2.3. Calcul de la trésorerie nette (TN)

Elle s'obtient en faisant la différence entre la trésorerie de l'actif (valeur disponible) et celle des passifs (les concours bancaire courants).

$$\text{TN} = \text{T active} - \text{T passif}$$

Si on applique le mode de calcul à l'année 2019 par exemple, nous obtenons ce qui suit :

$$\text{TR}_{2019} = 435 - 0$$

$$\text{TR}_{2019} = 435.$$

Elle peut aussi être calculée en confrontant les deux indicateurs déjà définis (le FR et BFR).

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}$$

Si on applique le mode de calcul à l'année 2019 par exemple, nous obtenons ce qui suit :

$$\text{TN}_{2019} = (-25764) - (-26199)$$

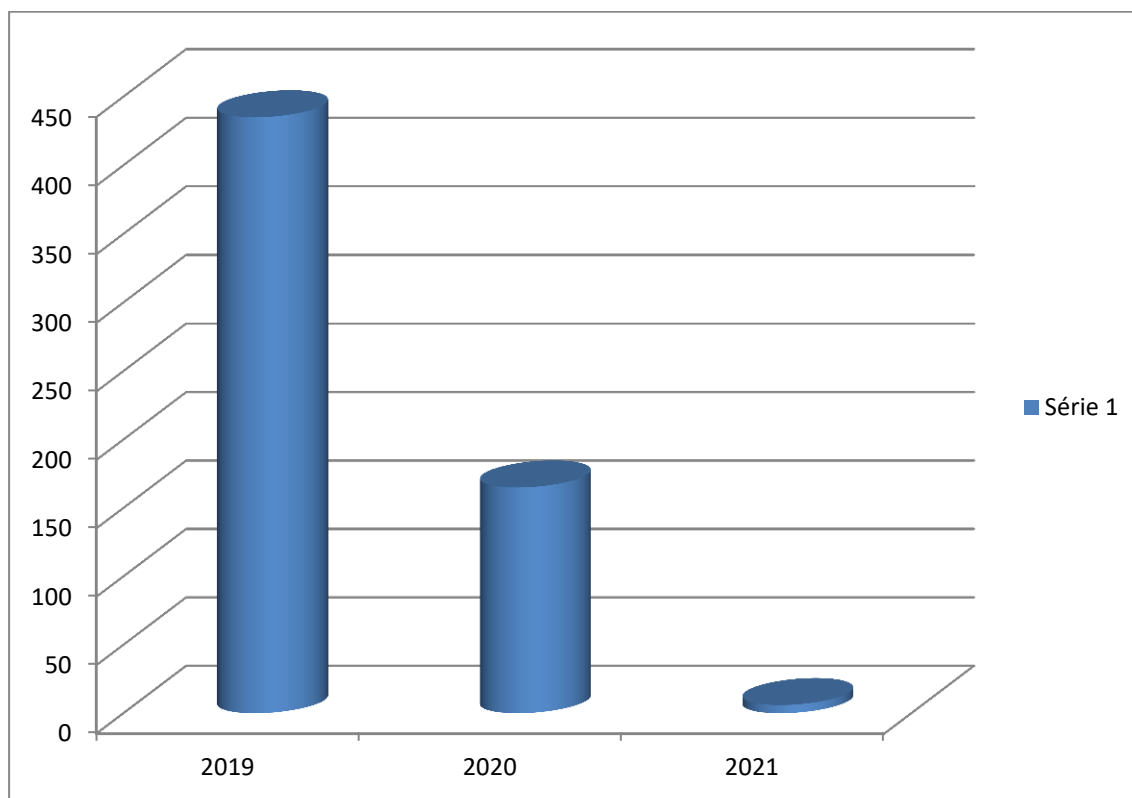
$$\text{TN}_{2019} = 435$$

Tableau 15: Calcule de la trésorerie nette de 2019 à 2021

Désignation	2019	2020	2021
TN	435	165	6

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise X.

Figure 17: Evolution de la TN de 2019 à 2021



Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

➤ **Commentaire :**

La TN est positive. C'est une situation recherchée car l'entreprise, dans ces conditions, a pu financer l'intégralité de son besoin en fonds de roulement et dégager un excédent de ressources d'exploitation à court terme qu'on retrouve dans ses disponibilités. Nous constatons aussi une diminution de la TN de 2019 à 2021 passant respectivement de 435 à 165 et à 6. Cependant, malgré cette diminution, la TN demeure positive mais avec des indicateurs de FR et de BFR négatifs.

2.3. L'analyse des comptes de résultats

Tableau 16: Présentation des différents soldes de gestion de 2019 à septembre 2021.

Produits et charges	31/12/2019	31/12/2020	31/09/2021	VAR %
Vente de marchandises (VM)	0	0	0	
Production vendue produits (PVP)	16027	12604	5313	
Production vendue Prestation de Service (PS)	0	0	0	
Chiffres d'Affaires (CAHT)	16027	12604	5313	-57.8%
PVP et services	16027	12604	5313	
Production stockée	0	0	0	
Production immobilisée	0	0	0	
Production del'exercice (PE)	16027	12604	5313	-57.8%
Ventes de marchandises (VM)	0	0	0	
(-) coût d'achat des marchandises vendues	0	0	0	
Marge Commerciale (MC)	0	0	0	DIV/0!
MC/ ventes marchandises(en %)	DIV/0	DIV/0	DIV/0	
Production	16027	12604	5313	
(+) marge commerciale	0	0	0	
(-) consommation de l'exercice en provenance de tiers	12031	10068	2845	
Valeur Ajoutée (VA)	3996	2536	2488	-2.7%
VA/PE + VM (en%)	24.93%	20.12%	46.45%	

**Chapitre III : Etude du dossier de demande de crédit d'exploitation dans le cas de la
Banque Nationale d'Algérie Agence «578 » LARBAA.**

Valeur ajoutée	3996	2536	2468	
(+) subventions d'exploitation	0	0	0	
(-) impôt, taxes et VA	12	196	111	
(-) charges de personnel	2420	1349	977	
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	1564	991	1380	39.3%
EBE / CA (en %)	9.76%	7.86%	25.97%	
Excédent brut d'exploitation	1564	991	1380	
(-) subventions d'exploitation	0	481	481	
(+/-) autres produits et charges	-2	0	-94	
Résultat d'Exploitation (REX)	1562	510	805	57.8%
REX/CA HT(en%)	11.40%	4.73%	17.73%	
(+) produits financiers				
(-) charges financières	678	0	0	
Résultat Courant	884	510	805	57.8%
Charges financières (en%) EBE	43%	0%	0.00%	
Produits courants	884	510	805	
(+/-) résultat exceptionnel	0	0	0	
(-) charges financières	0	0	0	
Résultat de l'Exercice	884	510	805	57.8%
Résultat de l'exercice/ CP (en%)	-4.66%	-2.76%	-4.56%	
Résultat net/ CAHT (en %)	5.52%	4.05%	15.15%	

Formation de la CAF				
DAP	0	481	481	
(+/-) plus ou moins-values	0	0	0	
d'éléments d'actifs cédés	884	510	805	
(+) Résultat de l'exercice	884	991	1286	
Affectation de la CAF	884	991	1286	

Source : Etabli par l'entreprise X.

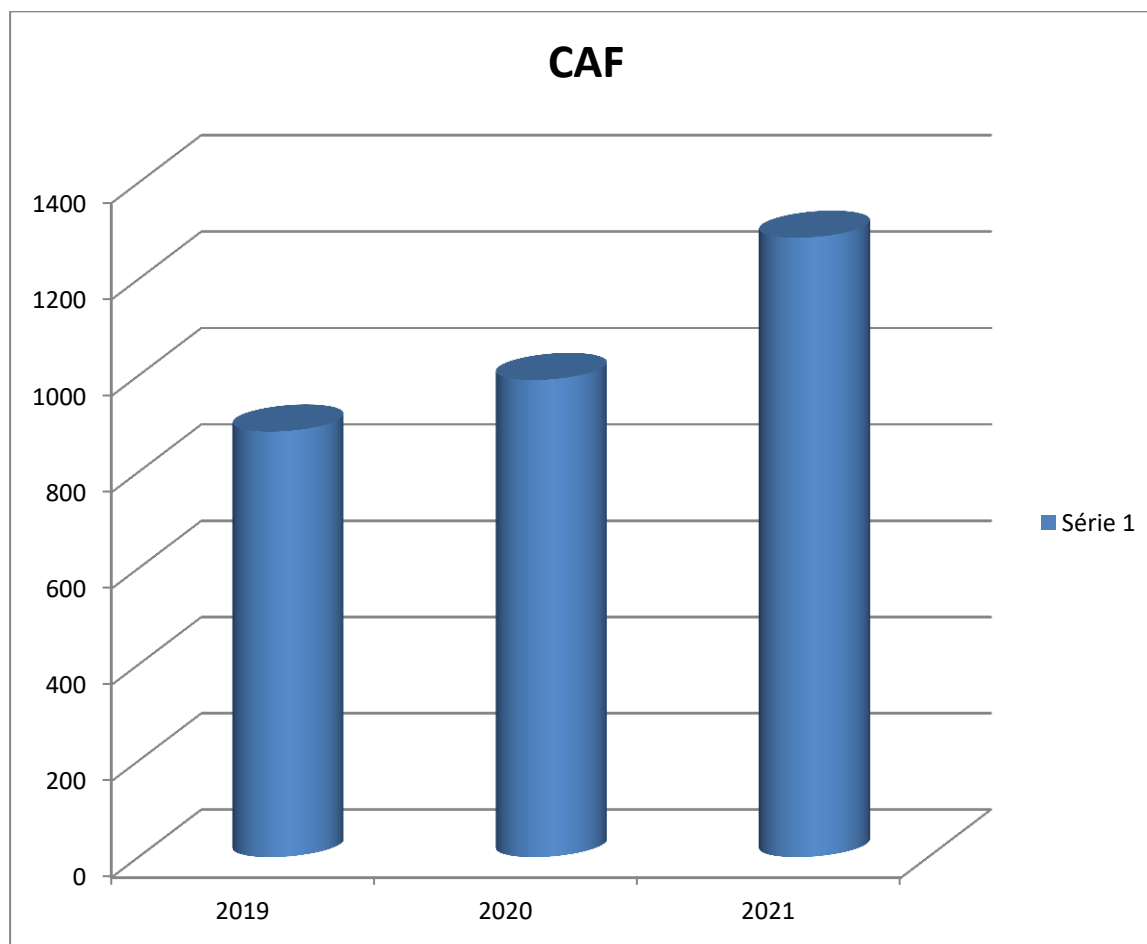
➤ **Commentaire :**

- Le CA permet de conclure que l'entreprise a diminué son activité en 2020 et 2021 par rapport à 2019. En effet, le CA a connu une variation de -57.8%.
- La production de l'exercice et la marge commerciale n'a rien enregistré comme augmentation ou diminution durant les trois années 2019,2020et 2021.
- La VA a enregistré une diminution d'une année à l'autre de 1460DA en 2020 et 68 DA en 2021. Elle a connu une variation de 24.93% en 2019 et de 20.12 en 2020, et de 46.54% en 2022.
- L'EBE suit la même variation que la valeur ajoutée avec une diminution durant les trois années. Et connaît une variation de 17.62% de 2019 à 2020, et de 33.83% de 2020 à 2021, l'EBE malgré sa diminution reste toujours positif donc l'activité de l'entreprise est rentable.
- L'entreprise dégager un résultat d'exploitation positif durant les trois années avec une variation de 16.13% de 2019 à2020 et de 22.46% en 2020 à 2021.
- On remarque que le résultat financier de l'entreprise est négatif durant la première année, avec une variation de 43% de 2019 à 2020, et un résultat nul de 2020 à 2021.
- L'entreprise dégager un résultat net positif durant les trois années, et une CAF évolutive. Le résultat net connaît une variation de 9.57% en 2019 à 2020, et de 19.2 en 2020 à 2021.

D'après cette analyse, nous pouvons conclure sur le fait que l'activité de l'entreprise se porte bien, car elle arrive à dégager des bénéfices, prouvant que ses produits sont largement supérieurs à ses charges.

La capacité d'autofinancement enregistrée par l'entreprise est positive pour les trois années, ce qui donne la possibilité à l'entreprise d'autofinancer ses investissements et de rembourser ses emprunts.

Figure 18: Appréciation de la CAF de 2019 à 2021



Source : Etabli par nous-mêmes à base des données de l'entreprise X.

Remarque :

A partir des résultats dégagés par notre étude, la rentabilité financière et économique de l'ETB/TCE X est satisfaisante, ce qui explique que l'activité de l'entreprise est stable. L'entreprise dégage une capacité d'autofinancement considérable qui lui permet de s'autofinancer et d'assurer une sécurité financière.

Et, le banquier analyse aussi le plan de trésorerie de l'entreprise et même dans la plupart des cas, ce plan de trésorerie est considéré comme un élément essentiel vu qu'il permet de voir si

l'entreprise a fait son pique de manque de liquidité, car c'est à cet effet que la banque prend la décision du montant du crédit à accorder.

Ainsi, le service crédit effectue une analyse financière sur la base des bilans financiers et du plan de trésorerie pour toutes prises de décisions d'octroi de crédits d'exploitation.

La conclusion

Suite à l'étude de la typologie des crédits qu'une banque offre à sa clientèle, nous constatons que la banque, en tant quantité économique, possède un pouvoir extravagant dans la satisfaction des besoins ressentis par chaque agent économique, vu bien sur la gamme très diversifiée de concoure mis à leur disposition.

Cependant, nous avons vu, qu'il n'y pas de crédit sans risque, bien entendu les risque l'objectif de la banque est de réaliser un profit, d'assure le développement de son activité de façon rentable en offrant un service de qualité qui justifie sa réputation et la confiance de ses créances. Si fiabilité peut être menacée par des situations de relations.

En effet, le risque de crédit est fondamental dans l'activité bancaire, il a aussi un impact considérable sur la rentabilité des établissements de crédit, ainsi pour augmenter cette rentabilité, il faut réaliser un profit et ce dernier se réalise également par l'augmentation du volume de crédit. Quand la banque prend cette mesurer, le risque va se multiplier dès lors le banquier se doit l'appréhender ce risque, mesurer ses grandeurs, prévoir son évolution et contrôler les résultats. Cela crée un défi permanent pour les dirigeant des banques qui se soucient de géré le risque crédit, c'est-à-dire quelle mesure doit prendre la banque pour garantir une part, une amélioration d'un niveau de rentabilité et diminuer le risque provenant d'une telle opération.

Cela en effet fera l'objet du chapitre ou nous allons procéder à la présentation, de l'étude et l'analyse d'un dossier de crédit d'exploitation, tel qu'elles se pratiquent au niveau des banques.

Conclusion générale

Conclusion générale

En Algérie, le système bancaire a connu des réformes ayant pour objectif l'instauration d'un environnement adéquat aux banques pour qu'elles puissent exercer leur métier sous les critères de commercialité.

La banque est le propulseur du développement et le reflet de l'état économique ; son rôle est d'assurer l'intermédiation financière entre les détenteurs de capitaux et ceux qui subissent un besoin de financement par la collecte et la distribution des ressources (les crédits).

Le crédit bancaire constitue l'une des alternatives auxquelles ont recours les entreprises algériennes afin de financer leurs investissements, mais ce procédé nous l'avons constaté à travers notre sujet, ce dernier contient des risques qui peuvent ralentir et même conduire en faillite la banque, C'est pour cela que toute demande de crédit devrait faire l'objet d'une analyse préalable et rigoureuse.

Les données financières relatives à l'octroi du crédit bancaire correspondent à une étude sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise ou particulier.

Cette démarche permettra au banquier de se faire une idée sur la solvabilité et la capacité de Remboursement de l'emprunteur ainsi que sur la viabilité et la rentabilité de projets envisagés. En effet, nous avons essayé d'éclaircir l'importance de la démarche suivie en matière d'étude et d'analyse des dossiers de crédit par les banques, qui ne doivent pas limiter leurs analyses à l'examen seul des documents comptables présentés par le client, mais d'essayer d'élargir et d'affiner leur étude à d'autres facteurs dont la « confiance », élément subjectif de l'étude, joue un rôle très important dans la prise de décision d'octroi ou de refus de crédit.

Cependant, il est à noter que la confiance ne suffit pas, car la bonne foi de l'emprunteur à vouloir honorer ses engagements n'implique pas forcément sa solvabilité à échéance. La finalité de chaque établissement financier est de dégager des gains à partir du crédit qu'il a octroyé, pour ce fait il doit bien gérer cette opération pour qu'elle soit rentable En menant une étude efficace prudente et préalable avant d'accorder le crédit à sa clientèle.

Dans l'opération d'octroi du crédit, la notion du risque du crédit est indissociable, et pour en faire face les banques exigent des garanties qui sont en général sous forme d'hypothèques. Dans le but de minimiser le risque de non remboursement, les banques font recours à l'étude financière pour l'entreprise qui demande un crédit et exigent des garanties.

Conclusion générale

Cependant la décision de financement d'un crédit d'exploitation dépend de plusieurs critères, à savoir :

- Une bonne connaissance des clients ;
- Une documentation complète concernant l'objet du crédit ;
- Une analyse et une étude approfondie et détaillée de la situation financières des demandeurs de crédits.

Tout au long de ce modeste travail, nous avons étudié théoriquement les différents concepts qu'on a jugé essentiels pour notre thème, nous avons procédé à l'étude d'un cas pratique effectué au niveau de la BNA de LARBAA NATH IRATHEN N°785 .Dans le but de suivre de près le processus de financements d'un dossier de crédit d'exploitation.

Bibliographie

Bibliographie

Bibliographie :

Les ouvrages

- Alain Leirtz « Base de gestion financière » édition d'organisation, 1989, P127
- BARREAU.J.DELAHAYE J, « gestion financière » Edition DUNOD, 12^{ème} édition 2003, P144
- Beatrice et Francis Ganguillât, « Analyse financière », 4^{ème} édition, Page 121
- Bernard C, « gestion financière de l'entreprise », 1982, page 65
- Bouyacoub Farouk, « L'entreprise et le financement bancaire », 2eme édition « Casbah Alger », 2003, p234.
- Bouyacoub Farouk, « l'entreprise et le financement bancaire », 2001,P19 et 20
- Bruno Moscket et Jean Roussillon, « la banque et ces fonction », édition, paris, 1988, p12
- Carline Selmen, « la boîte à outils des responsabilités financier », édition DUNOD, Paris 2008, P17
- Chabha et S.pariani « système financiers mutations financières et bancaires et crises », édition El-Amel, 2010, p93.
- DOV, Ogien, gestion Financière de l'entreprise, édition DONOD, Paris 2008, P14.
- Elie Cohen, « l'analyse financière » Edition economica, 6eme édition , Paris, 2006, p203
- Frederic Lobez, « financement banque et marchés du credit », 1^{er} édition, mai 1997,paris, P 8,9
- Grasuault.PetPriani.S « la banque ; fonctionnement et stratégie ; édition Economique, paris, 1997,P22
- Jean.PierrePatat, « monnaie, institution financière et politique monétaire », Economica, Paris, 1993, P33.
- Lasary « le bilan », édition El dar Othmania, 2004, P90
- MondherBeellalah, « gestion financier, diagnostic, évaluation, choix des projets et des investissements, 2^{ème} édition ECONOMICA 2004, P21
- Pierre-Charles. (1999), Economie et gestion bancaire, DUNOD, Paris, P50
- P-Garsnault et S-Priani, « la banque, fonctionnement et stratégie », édition economica 1995, p28.

Bibliographie

L'ordonnance

- Loi90-du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui constitue la clé de voute de la réforme du système bancaire algérien, elle a été abrogée et remplacée par l'ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit.

Mémoire utilise

- MelleAITMOHAND Zohra et ISSAD Souhila«Le financement bancaire de l'exploitation des PME au sein de NATIXIS DE Tizi-Ouzou » Mastre finance université UMMTO, 2015.
- Melle Ait mimou Fatma et Belmokhtar Lilia « financement bancaire des PME cas de crédit d'exploitation agence BNA Azazga N°462 » Master finance et banque universite UMMTO, 2018.
- M^R BOUFROURA Abdelmoumen «Les critères essentiels d'octroi de crédits bancaires en Algérie, étude comparative entre la CNEP et CPA » Master finance et banque universite UMMTO, 2020.

Autre documente

- Document internet de la Banque Nationale d'Algerie, Agence LARBAA NATH IRATHEN

Site internet

- code de civil, édition belkeise, Alger, 2012
- [Algerie 360.com/carte-dauto-entrepreneur](http://Algerie360.com/carte-dauto-entrepreneur)
- <https://www.google.com/search?q=role+de+la+banque>
- [http://www.vermemmen.net/lexique de finance](http://www.vermemmen.net/lexique+de+finance), consulté le 16/07/2020.
- <https://www.memoire.online.com>
- www.cnas.dz
- www.casnos.fr
- www.cacobatph.dz
- www.mf.gov.dz
- [www.le coin des entrepreneurs.fr](http://www.lecoin+des+entrepreneurs.fr)

Annexes

Table des matières

Table des matières

Remerciement.	I
Dédicaces.	II
Liste des Abréviations.	III
Liste des tableaux et figures.	IV
Sommaire.	V
Introduction générale.....	01

Chapitre I : Aspect théorique du financement bancaire.

Section01 : présentations générales de la banque	04
Introduction	04
1.1.Définition de la banque	04
1.1.1. Définition juridique	04
1.1.2. Définition économique.....	05
1.2.Le rôle et la fonction de la banque	05
1.2.1. La collecte des dépôts	06
1.2.1.1.Les ressources à vue.....	06
1.2.1.2.Les ressource à terme	07
1.2.2. La distribution de crédit	07
1.2.3. La gestion des moyens de paiement.....	07
1.3.Les missions de la banque.....	08
Section02 : Les types de financement bancaire	09
Introduction	09
1 : les crédits par caisse	10
1.1.Le financement global des actifs circulant.....	10
1.1.1. La facilite de caisse	10
1.1.2. Le découvert.....	11
1.1.3. Le crédit relais.....	11
1.1.4. Le crédit de campagne.....	11
1.1.5. Le crédit d'embouche.....	12
1.1.6. L'avancer surfacture.....	12

Table des matières

1.1.7. L'avance sur créance nées à l'exploitation	12
1.1.8. La mobilisation des crédits à court terme.....	13
1.2.Le financement des valeurs d'exploitation.....	13
1.2.1. L'avance sur marchandises	13
1.2.1.1.Le financement par crédit non mobilisable	13
1.2.1.2.Le financement par escompte de warrant.....	13
1.2.2. Le financement des marchés public	14
1.2.3. Le financement des marchés privés	14
1.3.Le financement du poste « client »	15
1.3.1. L'escompte commercial	15
2 : Les crédits par signature	15
2.1. L'aval	17
2.2. L'acceptation.....	17
2.3. Les caution en douane.....	17
2.4. Les caution fiscale.....	19
Section 03 : critères d'octroi de crédit bancaire	20
1. Les informations procurées par le client	20
2. Les informations procurées par l'employeur du client.....	21
3. Les informations issues de la relation banque-client	22
Conclusion.....	23
 <i>Chapitre II : Différents financements de l'activité de l'entreprise</i>	
Introduction	24
Section 1 : les différents besoins de financement d'un crédit d'exploitation.....	25
1. Définition	25
2. Objectifs de l'analyse la structure financière	26
3. Analyse de la structure financière	28
3.1.Le fond de roulement	29
3.2.Le besoin en fonds de roulement.....	32
3.3.La trésorerie.....	33
Section 2 : Les conditions de demande du financement bancaire.....	34

Table des matières

1. L'évaluation de la stabilité de l'entreprise	35
1.1.Les garanties.....	36
1.2.La capacité de remboursement	36
1.3.L'évaluation du risque de crédit.....	36
2. La constitution de dossier de crédit d'exploitation	37
2.1.Les documents obligatoires.....	37
2.1.1. Une demande écrite par l'entreprise.....	37
2.1.2. Les documents juridiques et administratifs.....	37
2.1.3. La carte d'identification fiscale.....	38
2.1.4. L'attestation de mise à jour	38
2.1.5. L'attestation d'affiliation et de mise à jour	39
2.1.6. L'attestation de mise à jour cacobatph.....	40
2.1.7. L'extrait de rôle.....	43
2.1.8. Le registre de commerce	44
2.2.Les documents comptables et financiers.....	45
2.2.1. Les bilans et les comptes de résultats :	45
2.2.2 Le plan de trésorerie.....	45
2.2.3. La facture préforma.....	47
Section 3 : Les risques de crédits et les garanties bancaires.....	48
1. Le risque de crédit.....	48
1.1.Le risque de non remboursement	49
1.1.1. Le risque lié au débiteur	49
1.1.2. Le risque lié au secteur d'activité du bénéficiaire.....	49
1.1.3. Le risque lié à l'économie générale.....	49
1.2.Le risque d'immobilisation	49
1.3.Le risque de taux	50
1.4.Le risque de charge	50
1.4.1 Le risque individuel.....	51
1.4.2. Le risque sectoriel	51
1.4.3. Le risque général	51
2. Les moyens de protection contre les risques.....	51

Table des matières

2.1. Le respect des règles prudentiel	52
2.1.1 La limitation du risque ratio de division	52
2.1.2. Le ratio de couverture des risques.....	53
2.2. La mise en place de procédures interne	53
3. Les garanties bancaires.....	53
3.1. Les garanties personnelles.....	54
3.1.1. Le cautionnement	54
3.1.1.1. La caution simple	54
3.1.1.2. La caution solidaire	54
3.1.2. L'aval	54
3.2. Les garanties réelles	54
3.2.1. L'hypothèque	55
3.2.1.1. L'hypothèque conventionnelle.....	55
3.2.1.2. L'hypothèque juridique.....	55
3.2.1.3. L'hypothèque légale.....	55
3.2.2. Le nantissement.....	56
3.2.3. Les garanties morales.....	56
4. La surveillance de l'entreprise à tous les niveaux de risque	56
5. la surveillance de l'entreprise depuis l'entrée en relation	56
Conclusion.....	58

Table des matières

Chapitre III : Etude de dossier de demande de crédit d'exploitation : Cas de la Banque Nationale d'Algérie, Agence «578 » LARBAA

Introduction :	59
Section 1 : La présentation de la structure d'accueil	60
Organigramme : de la banque central d'Alger :	61
1. La présentation et les missions de la BNA.....	62
4. La présentation et les missions de l'agence BNA LARBAA N°578	62
2.1 Nombre d'employés	63
2.2 Organigramme de l'agence N°578.....	64
Section 02 : Traitement d'un dossier de crédit d'exploitation	65
1. La constitution du dossier	65
1.1 Les documents à fournir par le demandeur	65
1.2 Des documents dans le cas de renouvellement du crédit	66
2. Identification du demandeur de crédit.....	66
2.1 L'historique de la relation banque-client	67
2.2 Les mouvements d'affaires confiés à la banque.....	67
5. L'élaboration du diagnostic économique et financier de l'entreprise	68
5.1. L'analyse rétrospective	69
5.1.1. Le bilan financier	69
5.1.2. Le Compte de Résultat (CR)	69
5.1.3. Le plan de trésorerie	70
3.2. L'analyse du bilan financier.....	71
3.2.2 Les différents indicateurs de l'équilibre financier	71
Section 3 : Etude du cas d'un dossier de demande de crédit d'exploitation	72
3. L'identification de l'entreprise	72
4. Analyse de la structure financière	72
2.1.L'analyse du Bilan financier	72
2.1.1. Le bilan financier : les emplois en grandes masses	73
2.1.2. Bilan financier : les ressources en grands masses	75
2.2.L'analyse de l'équilibre financier	77

Table des matières

2.2.1. Calcul du fonds de roulement	78
2.2.2. Calcul du besoin de fonds de roulement (BFR)	79
2.2.3. Calcul de la trésorerie nette (TN)	81
2.3.L'analyse des comptes de résultats	83
Conclusion de chapitre 3.....	87
Conclusion général.....	88

Bibliographie.

Annexes.

Table des matières.